

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55 ème ANNÉE - NUMÉRO 775

27 JUILLET 2001 - 150 Francs CFA

## MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION IL FAUT METTRE FIN À LA DISTRACTION

Pour la nième fois, on a encore parlé des élections municipales tant attendues par les Béninois et Béninois les 19 et 20 juillet dernier à un niveau élevé.

Il n'est plus un secret pour personne que depuis l'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990, les élections municipales sommeillent et retardent la mise en œuvre de la décentralisation au Bénin, un des socles du réel décollage du développement économique du Bénin. Pourtant, bien d'actes sont prêts. Et parce que prés, ils ne bloquent sincèrement plus le passage à la phase pratique de la décentralisation.

### DISPOSITIONS APPAREMENT RASSURANTES

En effet, dans le cadre des élections municipales, certaines dispositions apparemment rassurantes sont prises. Ainsi, des structures telles que la direction générale de l'administration territoriale, la maison des collectivités locales et la mission de décentralisation ont été mises en place par le gouvernement. Les actions de ces structures, selon le président Mathieu Kérékou, ont permis de rendre disponibles de nombreux projets de décret d'application des lois afférentes à la décentralisation. Outre ces projets de décret, diverses études réalisées par des consultants nationaux tant qu'étrangers

(Lire la suite à la page 2)

## LA FACE CACHÉE DE L'ONU QUESTIONS SOCIALES ET FAMILIALES ACTUELLES

(Lire nos informations à la page 9)

## DOUBLE MOTIF D'ACTION DE GRÂCE DE S. E. Mgr. LUCIEN MONSI-AGBOKA, PASTEUR DU DIOCÈSE D'ABOMEY



75 ans de vie pour 38 ans  
d'épiscopat !

Ces deux anniversaires de Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, évêque du diocèse d'Abomey, ont été avant tout célébrés dans la matinée du samedi 21 juillet 2001 au cours d'une messe d'action de grâce en plein air dans la cour de la cathédrale Saint-Pierre et Saint-Paul d'Abomey.

Au nombre des participants, l'ancien chef de l'État, le président Nicéphore Dieudonné Soglo et sa femme, les autorités politico-administratives, d'honorables invités venus de toutes parts, des amis et de nombreux fidèles de l'Église catholique. La messe a été

concélébrée par Leurs Excellences Nos Seigneurs Pierre Nguyen van Tot, Nonce apostolique au Bénin, Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou, Antoine Ganyé, évêque

(Lire la suite à la page 12)

## LA CAUSE DE LA PAIX DEVRAIT ÊTRE AU CŒUR MÊME DE NOS EFFORTS

(...) Les défis auxquels doit faire face la Communauté internationale sont immenses. D'indécibles souffrances ont été provoquées par la succession tragique de guerres, de conflits et de génocides qui ont frappé les diverses parties du monde, encore récemment. Toutefois, ces tragédies ne devraient pas décourager les personnes à œuvrer afin de surmonter les facteurs qui les provoquent: le désir de dominer et d'exploiter les autres, les idéologies de pouvoir, le nationalisme exacerbé et les haines ethniques. Aujourd'hui comme toujours, la cause de la paix devrait être au cœur même de nos efforts en vue d'améliorer le destin de l'humanité et de garantir un meilleur avenir aux générations futures.

La paix est possible, mais uniquement «dans la mesure où toute l'humanité saura redécouvrir sa vocation originelle à être une unique famille où la dignité des droits et les droits des personnes — quels que soient leur état, leur race ou leur religion — soient affirmées comme

antérieures et prééminentes par rapport à toute différenciation et à toute spécification» (Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 2000 n. 5 cf. ORLF n. 50 du 14 décembre 1999). Une conviction commune selon laquelle l'humanité est une seule famille devrait conduire à une plus grande reconnaissance des différences

politiques et culturelles légitimes, et susciter une volonté unie d'œuvrer en vue du respect et de la réconciliation entre les groupes au sein desquels les relations ont été assombries par l'hostilité et le conflit. Ce n'est pas seulement l'absence de guerre qui assure la paix véritable; la paix exige l'égalité, la vérité, la justice et la solidarité. Un sens plus profond de fraternité parmi les peuples du monde,



A L'ÉCOUTE DU PAPE

qui trouve une expression concrète dans les gestes de solidarité et d'engagement en vue du progrès authentique, est nécessaire afin de surmonter les inégalités économiques et sociales excessives, ainsi que les effets destructeurs de la méfiance et de l'orgueil.

Heureusement, on assiste à la conviction de plus en plus large selon laquelle une condition essentielle de la paix est le respect de la dignité de la personne humaine et des droits humains. Ce n'est que lorsque la valeur et les droits uniques de la personne sont reconnus, garantis et promus, que le tissu social est véritablement renforcé, les priorités des individus et des nations correctement établies, et la

qualité des relations internationales améliorée. Les droits humains sont inscrits dans la nature même de la personne et reflètent les exigences objectives et inviolables d'un droit moral universel. Ils ne sont pas conférés par la société ou l'Etat. Ils précédèrent les lois et les accords, tout en déterminant leur valeur et leur légitimité. L'avenir de la famille humaine exige une reconnaissance commune de l'universalité et de l'objectivité de la dignité et des droits humains, si l'on veut que les peuples du monde aient la possibilité de s'engager dans un dialogue positif pour le bien véritable de tous. De là, découle le devoir qui revient à l'Etat de défendre les dimensions morales et spirituelles de la vie, sans lesquelles les êtres humains ne peuvent ni atteindre la plénitude, ni édifier une société qui respecte leur nature trans-cendantale (...).

Vatican, le 18 mai 2001

Jean-Paul II

Audience accordée à S. E. M. Balram Singh Malic, nouvel ambassadeur du Népal près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation des lettres qui l'accréditent dans ses hautes fonctions.

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

## ENFIN UNE CHARTe DES PARTIS POLITIQUeS ET QUI N'EXIGE QUE RESPECT AU BÉNIN

*L'historique conférence des forces vives de la nation de février 1990 a propulsé le Bénin sur la voie du processus démocratique ayant pour corollaire le multipartisme intégral. De cette conférence à ce jour, plus de 120 partis politiques ont vu le jour. Ils animent donc la vie politique béninoise. La gestion d'un tel nombre de partis politiques dans un petit pays comme le Bénin avec à peine 6 millions d'habitants n'est pas facile surtout que le pays fait ses premiers pas dans l'ère démocratique. La complexité de cette gestion s'explique en partie par le fait que ce conglomérat de formations politiques n'était pas réglementé jusqu'au 24 juillet 2001 soit depuis plus de dix ans.*

*Et c'est donc pour combler ce vide que la troisième législature s'est battue pour doter le Bénin d'une loi*

*portant charte des partis politiques. Une loi qui réglemente désormais la vie des partis politiques dans le Bénin du renouveau démocratique.*

*Les mesures prises pour limiter l'immobilisme des militants des formations politiques constituent l'innovation enregistrée à travers cette loi. Ainsi, la loi portant charte des partis politiques indique : « Tout élu à un mandat représentatif sous la bannière d'un parti politique qui vient à démissionner en cours de mandat pour quelque motif que ce soit, perd son siège au sein de l'institution concernée. Il est immédiatement remplacé par son suppléant. »*

*Telle est la quintessence de la charte des partis qui attend d'être promulguée.*

*Cette mesure courageuse et salutaire est à soutenir même si certains individus y voient déjà une violation de la Constitution. Car on ne saurait longtemps assister passivement au désordre et à l'anarchie que les membres des partis politiques ont fait montrer jusqu'ici.*

*Le bon sens qui est la chose la mieux partagée recommande que l'on s'impose un minimum de discipline dans les partis politiques. Ce que tente de corriger la charte des partis pour la vitalité de la démocratie au Bénin. Point n'est d'ailleurs besoin de souligner que chaque membre d'un parti politique doit s'imposer un minimum de respect. Un peu de scrupule est plus que nécessaire étant entendu que les membres doivent aider leurs partis politiques à contribuer au développement réel du Bénin.*

Alain Sessou

## MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENTRALISATION IL FAUT METTRE FIN À LA DISTRACTION

(Suite de la première page)

constituent des outils et instruments de gestion transparente des ressources humaines et financières des communes. Grâce à l'action des structures citées plus haut, il est aujourd'hui possible :

— d'évaluer le patrimoine de l'État afin de déterminer en temps opportun, une juste répartition entre l'État et les communes;

— de procéder sur l'ensemble du territoire national, et ce, jusqu'au niveau des villages et quartiers de villes, à la vulgarisation des textes de lois de décentralisation;

— de disposer d'un plan de formation appuyé d'une valise pédagogique à l'intention des élus locaux et des personnels communaux;

— d'établir la balance d'entrée des communes et une carte de la coopération décentralisée.

Par ailleurs, et ce, depuis le 09 mars 2000, tous les cinq textes de lois devant servir de fondement juridique au processus de décentralisation ont été votés et promulgués.

Mais, curieusement, tous ces dispositifs n'ont guère permis aux autorités compétentes de faire démarrer réellement, à ce jour, la machine de la décentralisation dans le Bénin du renouveau démocratique. Ainsi et au lieu d'évoluer en tenant compte de l'intérêt national, on est là à pédales en rond et à organiser des séances comme les fameuses journées de réflexion qui ont regroupé du 19 au 20 juillet dernier, le gouvernement, les partis politiques et la société civile. Et pourquoi faire? Pour discuter, vous vous en doutez, de la date du déroulement des élections municipales et de la liste électorale à utiliser pour ces dites élections selon l'ordre du jour soumis aux participants. Chose non surprenante est qu'avant le démarrage effectif des travaux, les huit membres du présidium ont réussi à faire

ajouter quatorze (14) autres points à l'ordre du jour qui, comportant en fin de compte seize (16) points, est axé sur :

- 1 — La liste électorale,
- 2 — La date et la période des élections municipales.
- 3 — La sensibilisation et la popularisation des textes de loi.
- 4 — La représentation des partis politiques dans les bureaux de vote.
- 5 — Les questions liées au décompte des voix.
- 6 — La désignation des chefs-lieux des douze départements administratifs et la nomination des préfets.
- 7 — Les problèmes frontaliers entre les communes et les départements.
- 8 — L'applicabilité des lois ou leur révision.
- 9 — Les problèmes liés à l'installation de la CENA.
- 10 — Les moyens financiers pour l'organisation des élections.
- 11 — Le financement des communes.
- 12 — Le profil des prochaines maires.
- 13 — Le patrimoine des localités.
- 14 — Les problèmes de sécurité.
- 15 — L'opportunité et l'opérationnalisation des municipales.
- 16 — L'inscription sur les listes électorales et la création des bureaux de vote.

Un peu plus de quarante-huit heures de discussion ont permis aux participants de faire quelques recommandations, sans réellement aider l'État à sortir de l'auberge. Il est vrai que, comme la plupart des Béninois, les participants aux travaux desdites journées de réflexion se sont accordés à reconnaître l'impérieuse nécessité de revoir la liste électorale. Car celle qui a permis le déroulement de la présidence de mars 2001 a été critiquée à maints égards. Mieux, ses limites de fiabilité ont été relevées. D'où l'exigence de revoir les règles de sa confection. Mais actualiser la liste électorale aujourd'hui vue de la rendre vraiment crédible, fiable et acceptable de tout le monde suppose, selon les participants, la mise en place de

la liste électorale permanente informatisée (LEPI) et l'établissement de nouvelles cartes d'électeurs sur la base d'établissements des cartes d'identité infalsifiables. Belles propositions mais qui, à l'étape actuelle des choses, paraissent irréalistes si tant est-il qu'il faut organiser les municipales d'ici fin 2001 au plus tard.

### ALORS QUE FAIRE ?

Du coup, que faire par rapport à la liste électorale fiable pour aller plus vite dans la mise en œuvre de la décentralisation? Si des concessions sont nécessaires au regard du délai exigé et de l'importance de ces élections dans la vie de la Nation béninoise, aucune démarche crédible d'approche n'a été faite par les participants aux dites journées de réflexion. À l'analyse, il est clair qu'il a été quasiment impossible aux participants d'avancer une date réaliste pour le déroulement des élections municipales dans le Bénin du renouveau démocratique. Ils se sont alors contentés d'avancer des périodes comme dernier trimestre de 2001, premier trimestre de 2002, deuxième trimestre de 2002, 2003, etc.

### PROCESSUS POLITISÉ

Au regard de la situation, il est à noter que toute la complexité de la mise en œuvre de la décentralisation passant par l'organisation des élections municipales crédibles est due principalement aux animateurs de la vie politique béninoise. Car tout porte à croire que le processus, à tout point de vue, est malheureusement politisé. Face à la mise en œuvre effective de cette décentralisation appelée de tous leurs voeux par les Béninois et les Béninois comme les partenaires au développement, les hommes politiques (mouvements et opposition confondus) ne se font aucun cadeau. L'opposition veut prendre sa revanche à travers les municipales. La mouvance elle, semble jouer la prolongation en évoquant certaines difficultés. C'est vrai qu'il y a des difficultés mais

Aujourd'hui, il n'est point besoin de souligner que nous avons l'obligation de mettre fin à la politique du tâtonnement, à la navigation sans gouvernail et redonne, de fait, la confiance à nos partenaires au développement qui s'impatientent à juste raison.

La priorité devant être le développement du Bénin, nous avons l'obligation de nous prendre nous-mêmes au sérieux et de rendre le «cher et beau pays», le Bénin crédible.

Alain Sessou

**ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS****ATACORA - DONGA****SÉMINAIRE DE FORMATION DES INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

La gestion planifiée des activités administratives et pédagogiques dans les circonscriptions scolaires, tel était le thème du séminaire de formation qui a réuni, du 2 au 7 juillet dernier à l'École normale intégrée de Natitingou, les inspecteurs de l'enseignement primaire du Bénin.

Sur les 143 inspecteurs attendus, 128 ont pris effectivement part à ce séminaire de formation.

La cérémonie de clôture de cette rencontre au niveau, du corps de contrôle pédagogique, a été présidée par le ministre des Enseignements primaire et secondaire, M. Jean Bio Chabi Orou.

Six jours durant, ces inspecteurs en poste dans le département de l'éducation, les circonscriptions scolaires et les services des directions centrales, ont échangé et travaillé en ateliers. Pour déterminer les actions et stratégies visant à améliorer la gestion administrative et pédagogique de leurs juridictions respectives. Les travaux, essentiellement pratiques et s'inspirant du vécu de chaque participant, ont été placés dans le double contexte de la généralisation progressive des nouveaux programmes d'études et de la décentralisation. Ils ont également intégré l'ensemble de ces actions dans un vaste plan de gestion qui tient compte des différents acteurs à la base afin d'éviter désormais de naviguer à vue. Les discussions au sein des groupes de travail et en plénière ont conduit les inspecteurs à éclairer leur vision par leur mission qui permet de mobiliser l'ensemble des forces disponibles.

Dans son discours de clôture, le ministre des Enseignements primaire et secondaire, a d'abord rappelé que le gouvernement béninois a fait de l'enseignement primaire la première de ses priorités en matière d'éducation. Il a ensuite souligné qu'à travers la réforme de l'éducation amorcée en 1992, le Bénin s'est fixé huit objectifs dont les suivants :

- garantir l'égalité de chance d'accès à l'éducation pour tous les enfants béninois de 6 à 15 ans ;

- renforcer la qualité de l'offre d'éducation ;

- mobiliser et gérer rationnellement les ressources.

Le délégué comprendait notamment, le représentant-résident de l'OMS au Bénin, le préfet de l'Atlantique et du Littoral, le directeur général adjoint de la SBEI ainsi que les représentants des ministères ci-après : MEHU (Environnement), MMEH (Énergie) MISD (Intérieur). Cette visite a eu pour principales étapes, Akpaka-Dodomé, le marché international de Dantokpa, le quartier Ladjé dans la Commune d'Ajdjédo. C'est hélas, un triste constat que l'infestation a fait partout où elle a passé : inexistence de latrines, puis sans margelle recouverts de branchements et de vieux pneus de voitures. Mais tout cela paraît anodin ou banal par rapport à l'état déplorable dans lequel la délégation a vu le caniveau à ciel ouvert passant derrière le CEG-Dantokpa. Cette infrastructure de valeur a littéralement été transformée en un véritable dépotoir où certains riverains qu'on dirait dépourvus de tout sens civique, voire même de toute notion élémentaire d'hygiène.

Le spectacle tout aussi désolant de femmes se livrant, aux abords, à la cuison d'aliments destinés à la clientèle, et d'autres, à la vente de condiments frais, n'a fait que porter à son comble l'irritation des autorités présentes.

Le moins qu'on puisse retenir de cette visite est qu'il ne dépend que de nous-mêmes, si nous voulons nous offrir un meilleur cadre de vie et préserver notre santé. C'est l'affaire de tous et non pas uniquement celle de l'Etat ou du gouvernement.

**BORGOU-ALIBORI****INTOXICATION ALIMENTAIRE : IL FAUT ARRÊTER L'HÉCATOMBE**

Qui ne se rappelle la salle de classe du Cours d'initiation (CI) de son enfance dans les années 70 ? À l'époque, une chanson avait fait la gloire des répertoires de chants des cahiers communément appelés cahiers de choix des candidats à l'examen du CEPE. Les paroles de cette chanson populaire s'égrainent comme ceci :

"Je suis un paysan, paysan du Borgou. La houle est mon "bie", et la terre, mon cahier..."

Ce chant était un véritable hymne dédié aux braves et laborieux paysans du Bénin, en général.

Aujourd'hui, bien des gens ne se souviennent de ce chant populaire, comme d'ailleurs d'autres créations musicales de cette période-là que pour son intérêt anecdotique.

Loin de nous toute naïveté nostalgique. Mais puisque la chanson peut créer du lien

social, pourquoi alors hésiter à l'appeler au secours quand cela s'avère nécessaire ?

Écoutons la Muse sangloter : Paysans du Borgou, arrêtez l'intoxication alimentaire ! Arrêtons l'hécatombe !

En effet, la mort a frappé une fois encore dans les rangs des paisibles populations du Borgou, pour cause d'intoxication alimentaire par le pesticide.

C'est un drame inouï, puisque dans le cas présent, il a entièrement anéanti les dix membres d'une famille.

Des situations d'une telle gravité sont trop fréquentes et cela interpelle la conscience de toute la communauté nationale.

Le drame est survenu le vendredi 6 juillet dernier à Bany-Peuhl, situé à 8 km de la Commune de Sontou, sous-préfecture de Péré. De source informée, on indique que la mère de famille aurait pris du pesticide appelé "Indo Sulfan" qu'elle a mis dans ses cheveux pour les débarrasser des poux. Le reste du produit contenu dans un flacon fut laissé par imprudence sur un étalage à condiments. Le produit s'est versé dans la farine de maïs qui a servi par inattention à préparer la pâte que toute la famille a consommée. Dans cette famille de dix membres, sept d'entre eux sont morts sur-le-champ des effets de l'intoxication alimentaire. Il y a eu trois rescapés qui sont malheureusement décédés au Centre hospitalier départemental du Borgou à Parakou, où ils avaient été évacués d'urgence, portant à dix le nombre total de décès.

Selon le maire de Sontou, Monsieur Gado Moussa, l'intoxication n'est donc pas due à la consommation de champions vénéneux comme on avait pu le penser aux premiers instants qui ont suivi le drame.

Soulignons que les pesticides sont des produits destinés à lutter contre les parasites animaux et végétaux des cultures.

**MONO - COUFFO****L'ENGRAIS FAIT ACCROÎTRE LE RENDEMENT DU MAIS**

Le rendement moyen pour des essais sur le maïs est passé de 1.350 tonnes à l'hectare en 1996 à 4.200 en 2000 avec le projet "Engrais et développement d'une agriculture durable", a-t-on appris à Kloukamné, lors de la célébration de la 4<sup>e</sup> journée paysanne.

Selon les responsables de ce projet de gestion de la fertilité du sol, les rendements obtenus, suite à l'application du paquet technologique, sont en augmentation depuis 1996. "Aucun effort ne sera ménagé pour que cette expérience s'étende à tout le territoire national", a promis le docteur

David Arodokoun, directeur scientifique de l'Institut national de recherche agricole du Bénin (Inrab).

**OUÉMÉ - PLATEAU****D'IMPORTANTS MATÉRIELS À LA BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS**

Le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) à Cotonou, a fait un don d'une Toyota 4 x 4 double cabine bâchée et de quatre machines à écrire à la brigade de protection des mineurs, a-t-on appris de l'institution.

Cet équipement d'une valeur de 16 millions de francs CFA, vise à renforcer les capacités d'intervention de cette brigade.

Selon Madame Esther Guluma, représentante de l'Unicef au Bénin, la lutte contre le trafic des enfants passe par l'implication des différentes structures ministérielles intersectorielles, des communautés à la base, renforcement de la législation relative à l'exploitation du travail des enfants et à la répression des auteurs du trafic.

**ZOU - COLLINES****CAMBRIOLAGE AU MUSÉE ROYAL D'ABOMEY**

Des vols répétés ont été perpétrés ces dernières semaines au musée royal d'Abomey. Le premier vol a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 juin 2001. Les cambrioleurs, apparemment bien renseignés sur les installations du musée, ont emporté deux portes sculptées du tombeau du roi Glélé. La sépulture royale a été profanée et deux portes de valeur quasi-sacrée dérobées. Faisant preuve d'un coup d'audace à nul autre pareil, les cambrioleurs sont revenus sur les lieux une deuxième fois, dans la nuit du 18 au 19 juin dernier. Cette fois-ci trois salles ont été visitées ; un trône du roi Tégbessou, une statuette bochio, un plateau de divination fa, une amulette Azé-Loko, l'élément monté d'une statuette de lion fixé sur un plateau (autel) des « Assins », objet de culte en mémoire des morts. Là où les cambrioleurs se sont montrés de véritables « professionnels », c'est le vol de l'unique pièce de cette collection que représente le « goubassa », un grand sabre monté sur toute la longueur de la lame d'armes en miniature. Cet objet pèse environ 18 kg et servait à aiguiser l'ardor guerrière des soldats.

Tout ce trésor vaudrait sûrement des sommes faramineuses dans les milieux des grands collectionneurs d'objets d'art, vu l'authenticité des pièces volées. La facilité relative avec laquelle les cambrioleurs ont mené à bien leur opération laisse à penser qu'ils ont, soit bénéficié de la complicité d'une personne connaissant bien les lieux, soit qu'ils savaient le minimum de sécurité garantie sur le site qui couvre 44 hectares. Le site est gardé du côté musée, par 2 personnes seulement.

Informé des faits, le ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, M. Amos Elégbe s'est rendu à Abomey. Il a eu sur place, le lundi 16 juillet dernier, une séance de travail avec les directeurs centraux de la culture, et des musées, le conservateur du musée d'Abomey, des représentants des familles royales et dignitaires, les membres du comité de gestion de ce musée.

Le ministre a promis de tout mettre en œuvre avec le concours de toutes les bonnes volontés afin de retrouver ce qui a été cambriolé au musée royal d'Abomey.

*E. Dégla*

**ATLANTIQUE - LITTORAL****SALUBRITÉ : LE MINISTRE DE LA SANTÉ DANS CERTAINS QUARTIERS DE COTONOU**

En temps de pluies, comme c'est le cas maintenant, ce que les populations de Cotonou redoutent le plus, ce sont les inondations avec leur cortège de désagréments de toutes sortes. Mais c'est surtout par les maladies épidémiques que viennent leur malheur. Le choléra, les diarrhées et le paludisme, pour ne citer que ces maladies-là sont les plus courantes.

La saison des pluies est donc une cause de fragilisation de la santé des habitants de Cotonou, la capitale économique et de ses environs. Cette situation est une préoccupation constante des pouvoirs publics soucieux de la santé pour tous.

Dès lors, c'est en toute connaissance de cause qu'une délégation interministérielle

**"LA CROIX DU BENIN"**

Rédaction et Abonnements

\*LA CROIX DU BENIN\*

B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU

(République du Bénin)

Compte :

C.C.P. 12-76

C O T O N O U

Directeur de Publication

BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 923

Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Scouteur ..... 9000 à 8000 F CFA (90 à 80 FF)

Abonnement de Biocat ..... 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Amis ..... 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse ..... 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR AVION

Bénin ..... 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo ..... 4.000 F CFA

Guinée ..... 5.760 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. ..... 5.760 F CFA

France ..... 5.760 F CFA

Niger, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone ..... 7.500 F CFA

Kinshasa (Zaïre) ..... 9.000 F CFA

Kenya, Uganda, Ouganda et Tanzanie ..... 12.600 F CFA

U.S.A. ..... 9.480 F CFA (90/90 FF)

Europe (Nord, Centrale, Sud) ..... 11.200 F CFA (102/100 FF)

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne) ..... 15.200 F CFA (102/100 FF)

Portugal, Suisse, Rome et Norvège ..... 10.200 F CFA (102/100 FF)

Chine ..... 12.600 F CFA (120/100 FF)

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

# L'EUNUQUE DE LA COUR ROYALE D'IFANGNY DURANT LA PÉRIODE PRÉCOLONIALE

De façon générale, l'eunuchisme ou castration des êtres humains, courant dans maintes royautes africaines au sud du Sahara, est également une donnée classique de l'histoire de l'aire culturelle yoruba. Celle-ci comporte plusieurs milieux où les hommes étaient castrés pour divers besoins des cours royales. La monarchie nago d'Ifangny située au nord de Porto-Novo a, elle aussi, connu la pratique de l'émasculation<sup>10</sup>.

\* \* \*

La fabrication d'eunuques à la cour d'Ifangny, loin d'être spectaculaire, est plutôt relativement discrète. Dans un milieu où il n'existe pas dans le système judiciaire la peine de la castration, le futur homme à émasculer est toujours un esclave, de préférence d'origine nago, ou locuteur de cette langue. Loin de se faire à l'échelle industrielle, l'opération ne porte que sur un seul sujet. Cette option nous éloigne des cours royales des Moossé du Burkina Faso et de Siout dans la région nilotique où étaient castrés, au cours d'une même séance, plusieurs hommes.

Généralement, le choix porte ici sur un esclave dans la force de l'âge, entre vingt-cinq et quarante ans. La période indiquée pour cette délicate opération est en général celle de la saison sèche, plus précisément le temps de l'harmattan, entre décembre et février. En effet, cette période est favorable pour une cicatrisation rapide des blessures. Aussi la choisit-on également pour l'excision et la circoncision. L'esclave choisi n'est jamais

averti du sort qui l'attend ainsi que de son nouveau statut. On lui demande un jour de se mettre à poils, la face contre un mur, le sexe placé dans un trou pratiqué dans ce dernier. Trois personnes au moins le maintiennent aplati contre celui-ci, au moment où de l'autre côté, l'homme chargé de l'opération tient par le trou la verge et les testicules dont il procède à la totale ablation avec son couteau tranchant. Ce chirurgien traditionnel n'est autre que l'un de ceux qui, dans le milieu, s'occupent habituellement de la circoncision des enfants. Son intervention, d'une très courte durée, est faite sans anesthésie et sans que l'opéré et lui se voient, les deux étant séparés par le mur. Plantes et poudre sont utilisées par la suite pour arrêter l'hémorragie et hâter la cicatrisation de la partie opérée. En dépit des précautions prises on obtient un eunuche vivant qu'après la castration d'environ quatre individus, parfois cinq, opérés l'un à la suite de l'autre au fur et à mesure de la mort de celui qui précède. Il est rare que plusieurs opérations se fassent en un jour. Il peut arriver toutefois qu'une opération réussisse d'emblée, si le sort s'y prête.

La cour d'Ifangny n'a, en fait, besoin que d'un seul eunuche, contrairement à celles d'Agbannankin, d'Abomey, d'Oyo ou du Damagaram ou Sultanat de Zinder au Niger, entre autres.

A Ifangny, localité nago comme beaucoup d'autres capitales yoruba du Nigeria, *Baah Aafin* est le nom donné à l'eunuche. Il signifie le père du palais, non pas parce qu'il jouit du prestige et statut d'être à la tête du corps des dignitaires, mais simplement à cause de sa présence permanente à la cour en tant qu'adulte étranger à la famille royale. Il a son logement dans un coin du palais et l'essentiel de ses attributions se ramène à la garde du gynécée du roi, fonction classique bien connue, de la majorité des eunuques.

Il était ainsi loisible aux reines<sup>11</sup> de l'envoyer pour des commissions à l'extérieur du palais. Il les ravitaillait en eau de consommation courante, en bois de chauffe, etc. Il les aidait à fendre du bois, à piler l'igname pour la pâte, etc. À lui, revenait la garde du palais qui était également sa résidence.

*Baah Aafin*, contrairement à d'autres eunuques noirs, n'avait pas d'épouses. Personne ne l'appelait par sa véritable identité, car il n'était connu que par ce nom, respectable de fonction, bien qu'il ne soit, en réalité, qu'un personnage subalterne, aux rôles domestiques précis. Il n'avait aucune attribution politique et, de ce fait, ne figurait pas sur la liste des

nombreux dignitaires de la cour. L'on comprend qu'il ne soit que rarement question de lui dans les sources orales relatives à l'histoire d'Ifangny. Comme il n'existe qu'un seul eunuche, il faut attendre sa mort pour lui trouver un remplaçant.

## CONCLUSION

La royauté d'Ifangny, comme beaucoup d'autres capitales nago ou yoruba de la période précoloniale, a connu la pratique de l'eunuchisme et l'utilisation domestique des eunuques au palais. Ceux-ci, contrairement à ce qui se passait durant la même période chez les Moossé de Ouagadougou, les Hausa de Zinder, dans le Darfour, etc. n'ont jamais eu une valeur commerciale. Alors que ces différents milieux fabriquent des eunuques dont ils utilisaient une partie et exportaient les autres vers l'extérieur, la vision économique de l'eunuche est étrangère aux réalités nago d'Ifangny. L'esclave était transformé en eunuche, tout juste pour sa modeste consommation interne.

Discutable sur le plan des considérations humaines, la pratique n'a pas survécu à la fin de la période précoloniale qui a vu l'implantation d'un nouvel ordre politique responsable de la fin de la royauté souveraine.

## NOTES

<sup>10</sup> Nous devons l'essentiel des informations qui ont permis la rédaction de cet essai aux détenteurs des sources orales dont les noms suivent :

*AKPATA Adélui*, né vers 1912, cultivateur, quartier Iganni ;

*ARÉTÉ Folahimi*, né vers 1952, ménagère, quartier Odofin ;

*BASHORUN Laïfu*, né vers 1890, cultivateur, quartier Isobé ;

*EL HAJI LANIYAN Saliu*, né vers 1912, cultivateur, quartier Ekéshori ;

*ODUYOMI Oké*, né vers 1918, agent retraité de la douane, quartier Odofin ;

*OЛАAFA Adéshola*, né vers 1890, commerçant et guérisseur, quartier Ijoko ;

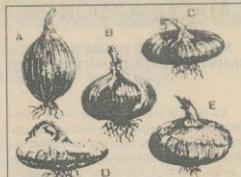
*TELLA Kéké*, né vers 1897, cultivateur et guérisseur, quartier Odoforo.

Tous ces informateurs dont la plupart sont déjà décédés, ont été interrogés en 1982 à Ifangny-même.

(2) Elles n'étaient pas non plus très nombreuses, incomparablement beaucoup moins que celles de la cour d'Abomey où elles se comptaient par centaines.

## PLANTES MEDICINALES

### OIGNON (SUITE)



OIGNONS : A. piriforme, B. géant, C. jaune, D. blanc plat d'Italie, E. rouge ordinaire

Nom latin	Allium cepa.
Famille des	Liliacées.
Nom français	Oignon.
Nom fon	Ayoma, Ayomosa, Xérunne.
Nom goun	Ganganlubassa
Nom Yoruba - Nago	Aluboso gambari, Aluboso Keta elu baso, Konan nugbè.
Nom Wacci	Sabulé
Nom Mina	Sabulévi
Nom Bariba	Wussaku, Armasa, Kpikuru, Wanaku.
Nom Ditanori	Somatra.
Nom Yom	Amisanmè
Nom Dendi	Albaso
Provenance	Très répandu.

## HUILES ESSENTIELLES (ESSENCE VÉGÉTALE)

Densité : 1,010 à 1,090.

Pouvoir rotatoire : + 1° à + 3,5°.

### OBTENTION :

par distillation à la vapeur d'eau des bulbes et tiges fraîches.

### PRINCIPAUX CONSTITUANTS :

dialysure d'allyle et de propyle, aldéhyde propionique, flavonoides.

### PROPRIÉTÉS :

Stimulant, diurétique puissant, antiscorbutique, hypoglycémiant, antiseptique, équilibrant glandulaire.

### INDICATIONS :

Asthénies, hydrocéphalie, asténies, rhumatismes, infections génito-urinaires, affections respiratoires, fermentations intestinales, déséquilibre glandulaire, rétention d'urine.

### MODE D'EMPLOI — pour adultes :

Usage interne : 2 à 4 gouttes, 2 à 3 fois par jour, dans du miel, du lait chaud ou sur un morceau de sucre.

Usage externe : en application : pure ou diluée d'eau, prise comme boisson, à volonté, est conseillée dans le traitement de la tuberculose, du rachitisme, du lymphatisme, des maladies des os, de l'ictère et de la gourme des enfants.

À l'extérieur, on emploie la décoction de feuilles de noyer, à la dose de 50 à 60 grammes par litre d'eau (bouillir 1/4 d'heure), en injections dans les leucorrhées, en lavages dans l'ophthalmie et l'irrigation des paupières, certains eczémas et ulcères atones. Pour la préparation des bains toniques, en cas de rachitisme, débilité, faiblesse osseuse, faire bouillir pendant 1/4 d'heure, 500 grammes de feuilles de noyer dans quelques litres d'eau ; ajouter à l'eau du bain.

A.R.

### UN CADEAU QUI DURE. UN CADEAU QUI INSTRUIT.

### A UNE CONNAISSANCE, OFFREZ UN ABONNEMENT A "LA CROIX DU BENIN" ;

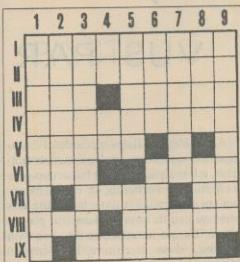
#### Un cadeau

- qui dure,
- qui favorise l'éducation permanente de la foi,
- qui nourrit les solidarités en Eglise,
- qui n'a pas son pareil chez nous,
- qui...
- qui...
- qui...

A. Félix IROKO

**UN PEU DE DISTRACTION**

MOTS CROISÉS N° 22



VIII. Prénom. Mesure. — IX. Héros mythologique auquel Ariane avait mis un fil à la patte.

## VERTICALEMENT

— 1. Leur démonstration n'est pas toujours aisée. — 2. Barbe. — 3. État modeste mais indépendant. — 4. Exprime le dégoût. Dans les blés. — 5. Prénom de la mère de Philippe Auguste. La plus grande est couverte de glace. — 6. Fait tort. Sa racine sent la violette. — 7. Se trouve dans la farine. Prénom. — 8. Appel. Un simple accent désigne son occupant. — 9. Un galon spécial le distingue.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

## HORizontalement

— I. Sale coup pour Napoléon mais encore plus sale coup pour celui qui le porta. — II. À écarter comme cheval de bataille. — III. S'éclaire à l'aube. Son lâcher est dangereux. — IV. Se voit sur certains fusils. — V. Nom d'emprunt assez fâcheux. — VI. Doit être retourné pour être éventuellement productif. Les Conquistadores l'ont chassé de son pays. — VII. Descendant de Cham. Dans une auge. —

CONNAISSEZ-VOUS  
L'IMPRIMERIE NOTRE-DAME

01 BP : 105 • Tél. (229) 32-12-07

Fax (229) 32-11-19

203, Rue des Missions sise derrière l'église Saint-Michel ?

L'ESSAYER,

C'EST L'ADOPTER !

## RIONS UN PEU

Ne confond pas !

À table, dans le cours de la conversation, papa emploie le mot "milliardaire". Aussitôt Jackie dresse l'oreille et demande :

— Qu'est-ce que c'est, un milliardaire ?

— C'est un monsieur très riche, un monsieur qui possède un million !

— Ah ! et un millionnaire ?

— C'est un monsieur qui possède un million...  
Alors Jackie, d'une voix lourde de regret :

— Et dire que moi... je ne suis même pas un centenaire !

Très fort !

Durand montre négligemment deux jeunes arbres tranchés net, presque au ras du sol, et dit :

— J'ai fait cela d'un simple coup de pied !

— D'un coup de pied, ce n'est pas possible ?

— Mais si, j'ai simplement appuyé sur l'accélérateur au lieu de freiner !

## ET VOTRE RÉABONNEMENT !

## BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

## Bons mots

À propos du mariage...

— En se mariant, toute femme s'imagine sottement qu'elle pourra transformer son époux, et tout homme à la naïveté de croire que sa femme ne changera jamais".

## Citations

Dostoevski, écrivain russe (1821-1881), auteur notamment célèbre du roman "Crâne et châtiment", a écrit :

— "Après l'insuccès, les projets les mieux concertés paraissent absurdes".

\* \*

— "On promet beaucoup pour dispenser de donner peu"..., (Réflexions et maximes de Vauvenargues, moraliste français du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Paul Valéry, poète français (1871-1945), a écrit :

— "Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortielles".

## Proverbes

— "Les injures s'écrivent sur l'airain et les bienfaits sur le sable"...

Cette sentence d'origine française montre l'ingratitude des hommes. On oublie rapidement les bienfaits, mais les injures restent présentement en notre mémoire.

— "Il vaut mieux faire envie que pitie...".

Ce proverbe était déjà cité dans l'antiquité, notamment par l'historien grec Hérodote (V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ).

— "Il faut puiser tandis que la corde est au puits".... Il faut savoir profiter des occasions.

**FACONS DE PARLER**DES MOTS ET DES FAUTES :  
Un supporter et un souteneur

Il peut paraître, à première vue, surprenant de rapprocher ces deux termes, cependant ces deux mots signifient soutenir mais dans des domaines bien différents ! Un supporter (quelquefois écrit supporteur) vient de l'anglais et c'est celui qui supporte, qui soutient une équipe sportive et qui lui manifeste son appui. Du partisan sportif au partisan politique, il n'y a qu'un pas et le supporter d'un candidat aux élections est celui qui apporte son appui à ce candidat. Un souteneur, dans un français ancien, était aussi le partisan, le défenseur d'une personne ou d'une idée. Mais, cette notion de soutien s'est dévalorisée avec le temps car, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le mot souteneur a désigné une personne qui vit du proxénétisme c'est-à-dire qui tire ses revenus de la prostitution des autres.

siècle avec le sens actuel d'état des recettes et des dépenses. Le budget désignait à l'origine en anglais le sac du trésorier. Ce sens, lui, vient de l'ancien français "bougette" qui est le diminutif de "bouge", probablement d'origine gauloise et signifie sac ou valise. On est ainsi peu à peu passé du contenu (la valeur du trésorier) au contenu (l'argent qu'il y transportait).

## À PROPOS DE ... Bouge

Le bouge, probablement d'origine gauloise, a donné en français mais aussi en anglais le mot budget. Le mot signifiait coffre ou sac et en latin la "bulga" était une bourse en cuir. Par référence sans doute au renflement d'un sac bien rempli, le bouge sur une assiette ou le moyen d'une roue désigne la partie renflée ou incurvée qui sépare le fond du bord.

Sans doute en référence à cette forme, au XIII<sup>e</sup> siècle, le bouge était une pièce servant de débarras puis le mot a désigné un logement étroit et misérable dont le synonyme pourrait être taudis ou réduit. Le mot a aussi pris un autre sens et désigne un café ou un cabaret mal famé, mal fréquenté voire un peu crasseux, un bouge boui en somme !

## DES MOTS D'AUJOURD'HUI : hélicoptère

Le mot "helix" en grec signifie spirale. L'hélix est, en anatomie, l'ourlet du pavillon de l'oreille. Ce radical a donné aussi le mot hélice puis hélicoptère qui est un aéronef dont la propulsion est assurée par la rotation d'une hélice. Cet appareil est né après la seconde guerre mondiale et c'est donc à partir des années cinquante que s'est développé tout un vocabulaire autour de l'hélicoptère. Ainsi l'hélico formé sur "héli-et-port" (en rapport avec aéroport) est un aéroport uniquement destiné aux hélicoptères. Dans l'armée, un commando hélicoptère est un groupe de soldats transportés en hélicoptère, de même une opération hélicoptére est une opération exécutée en hélicoptère. Pour les sauvetages en mer, de nouveaux moyens par hélicoptère ont été imaginés et en 1974 est né le mot hélicoptéru, formé sur "héli-(de hélicoptère) et treuiller" qui est l'action de hisser quelqu'un ou quelque chose au moyen d'un treuil situé dans un hélicoptère.

## UN MOT DANS TOUS LES SENS

Les définitions suivantes se rapportent toutes au même mot, qui désigne à la fois :

— Un amas d'objets.

— Un appareil transformant une énergie.

— Et une partie d'une pièce de monnaie.

Trouvez ce mot.

Réponse : pile.

Une pile d'objets.

Une pile électrique.

Le côté "pile" opposé au côté "face" d'une pièce de monnaie.

## KALEIDOSCOPE

# DE SON ÉRECTION À CE JOUR, LE DI

VUS PAR SC

### MON HISTOIRE

par S. Exc. Mgr. Lucien Monsi-Agboka



*Je suis né le 3 juin 1926 de parents païens (au départ) à Cotonou. J'ai fréquenté l'école primaire de la paroisse Notre-Dame, la seule paroisse de Cotonou à cette époque. En 1937, je suis passé sur la paroisse Saint-Michel qui venait d'être fondée avec le père Henri Poidevineau. Là, j'ai rencontré le père Deméyère venu s'entretenir avec des enfants qui étaient susceptibles de penser à une vocation sacerdotale pour avoir été mis dans le groupe par le maître Lucien Kéúchoro. Et la question m'a été posée. Or je pensais déjà à cela, et ce, depuis la paroisse Notre-Dame où j'avais d'ailleurs rencontré le père Gauthier; mais mon père m'avait trouvé trop petit pour le Petit-Clerc en ce moment-là. Ce qui, par la suite, m'a un peu découragé est que, ceux qui sont partis, trois mois après, sont tous revenus. On était alors en 1937. Et ce n'est qu'en 1940 que je suis autorisé à aller au Petit-Clerc à Ouidah par le père Deméyère à qui je me suis ouvert à son arrivée à Ouidah-Plage.*

*J'ai commencé donc le Petit-Clerc le 1<sup>er</sup> avril 1940. C'était pendant la guerre. De fait et suite aux restric-*

*tions subies par les petits-clercs, les trois classes de cours au départ ont été réduites en une seule. J'étais du groupe des 9 du CMI qui avaient passé l'examen pour aller au CM2, la seule classe qui existait à cette époque. Les autres, les neuf (9) de Saint-Michel de Cotonou, sont retournés à leur point de départ: la paroisse Saint-Michel de Cotonou.*

*En 1954, j'ai été choisi avec Nestor Assogba, l'actuel archevêque de Cotonou, et Alfred Gbédjinnou Quenou, l'actuel curé de la paroisse Sainte-Cécile de Cotonou pour aller poursuivre les études de théologie à Rome où j'ai été ordonné prêtre le 21 décembre 1957 à l'âge de 31 ans. Nous y avons fait quatre années d'études avant de revenir au pays.*

*Aussitôt rentré, le 1<sup>er</sup> octobre 1958, j'ai été nommé vicaire du père Ibarreta à la paroisse Saint-François d'Assise de Bohicon. Là, je me suis occupé des jeunes et des aumôneries dont notamment l'aumônerie du Cours secondaire Monseigneur-Steinmetz et l'aumônerie du cours normal des jeunes filles d'Abomey. Deux ans après, Monseigneur Gantin m'a fait venir à Cotonou pour être affecté au collège Père-Aupiais comme professeur et préfet de discipline. En 1962, j'ai été nommé aux œuvres à Cotonou en remplacement de l'abbé Christophe Adimou. Le carré 519, actuellement occupé par les sœurs Oblates Catéchistes Petites Servantes des Pauvres (OCPSP), abritait en ce moment la direction des œuvres. L'année 1963 me verra consacré premier évêque du diocèse d'Abomey qui venait d'être érigé le 5 avril 1963. Ainsi commence ma «carrière» d'évêque.*



Le diocèse d'Abomey érigé par démembrement de celui de Cotonou s'étendait, jusqu'à l'érection de celui de Dassa-Zoumè, sur une superficie de 18.000 km<sup>2</sup>.

Pour l'évêque de Cotonou qui avait à charge d'évangéliser cette partie du territoire national et qui faisait corps avec le diocèse de Cotonou, c'était certainement un véritable sport. Le contact avec les gens était vraiment difficile. L'état des routes, en ce temps-là, constituait une autre histoire. La fatigue était, de fait, constamment au rendez-vous. Quant à Cotonou, vous arrivez à Kiliwo, vous faites l'obligation d'un repos de quatre jours au moins en vue de reprendre force. Ce n'était guère facile.

La création du diocèse d'Abomey a donc été comme un soulagement pour le diocèse de Cotonou, et aussi, comme un besoin de pénétration de l'évangélisation qui se devait d'être vaillamment soutenu et sans aucune crainte.

Sacré et intronisé, j'ai pris en main le diocèse et me suis mis à parcourir les 18.000 km<sup>2</sup>. J'étais surtout poussé par le principe, le premier, que j'ai acquis au Concile Vatican II: travailler ardemment à asseoir une Église plus proche des gens.

Certains se souviennent encore: rencontrer l'évêque d'Abomey à Abomey même n'était pas facile du fait simplement qu'il était tout le temps pressé qui entraînait de parcourir son territoire ecclésiastique à l'école de ses ouailles. Et comme l'a affirmé un de ses collègues dans l'épiscopat, «l'évêque d'Abomey flotte dans le diocèse...». Il essayait simplement d'atteindre toutes les couches pour ainsi se conformer au principe acquis au cours des travaux du Concile Vatican II.

Un deuxième principe tout aussi cher à l'évêque est de travailler à asseoir des communautés chrétiennes plus profondes.

En réfléchissant, au regard de beaucoup de choses, j'ai constaté qu'avant le Concile Vatican II, la religion catholique telle que nous l'avons apprise et vécue même chez nous ici, était quelque chose de trop superficiel. Mon idée alors était de faire davantage asseoir la religion chrétienne, non pas seulement sur les institutions, mais aussi et surtout sur la personne humaine. C'est pour cela que j'ai essayé de m'appesantir surtout sur la famille avec pour souci l'amélioration de la condition féminine. Cela simplement parce que je suis demandé comment toutes ces filles qui sont bâties par la société, toutes ces filles dont la dignité est bafouée, piétinée, et qui ne reçoivent aucune formation en réalité, tout court comment pourrait-on s'attendre à ce qu'elles forment des familles dignes et solides d'où sortiraient des enfants qui trouveront la religion catholique plus profondément ancrée dans leur vie et celle naturellement au regard de ce que leurs parents vivent et qu'ils leur enseignent ?

Le troisième principe cher est l'inкультuration qui est un des résultats des recherches du Concile Vatican II. Je n'ai donc pas hésité une minute à me mettre à son application avec tout ce que cela comporte.

Avant Vatican II, les méthodes d'évangélisation que nous appliquions permettaient, à l'analyse, de faire beaucoup plus de chrétiens superficiels, de chrétiens qui vivait leur religion dans la culture des autres au lieu de la vivre dans leur propre culture. Ce qui ne veut pas dire que l'on canonise, dans la culture, les éléments entièrement négatifs de la culture. Au contraire, on essaie de faire en sorte que les éléments négatifs soient écartés pour que ceux qui peuvent être christianisés le soient en tenant compte de nos réalités culturelles. C'est tout cela qui justifie l'importance que j'ai donnée aux langues, aux chants africains et qui, en gros, constituent pour moi un précieux moyen d'apostolat. Faut-il ajouter que toutes les filles qui ont fait leur promotion féminine dans nos centres féminins ont comme une des matières de formation, le chant africain, qu'il soit fon ou nago. Ça leur permet de prendre le christianisme comme quelque chose à elles. Il n'est un secret pour personne que certains de nos chrétiens font du christianisme un revêtement. Et lorsque, bien de nos cadres ont des problèmes sérieux, cette culture africaine qui est là comme camouflée, resurgit pour résoudre avec eux leurs problèmes. Les samedis surtout, bien des cadres qui résident à Cotonou et ailleurs débarquent dans les villages pour aller chercher des «blindages» en vue de leur protection, disent-ils. C'est en gros des gens qui portent en eux cette crainte voire cette peur du sorcier, de la sorcière, des envoutements... C'est des choses auxquelles nous devons penser. Autrement, il nous arrivera des surprises dès que la tempête fera rage et que le christianisme ne serait pas suffisamment encadré. C'est un peu d'ailleurs ce qui se passe déjà et qui fait que l'on voit bien de nos chrétiens aller aux sectes. Et des qu'on leur pose la question qui invite à donner les raisons, la réponse est généralement la suivante: «quand la maladie est arrivée, il m'a été dit à l'hôpital d'aller chercher les remèdes à l'africaine. C'est ainsi que je suis parti chez les chrétiens célestes, je suis parti ici et je suis parti-là».

Si nous analysons de près la situation qui prévaut, il apparaît que l'enracinement du christianisme n'est pas encore ce qu'il doit être. L'attitude des chrétiens lors des dernières élections tant législatives que présidentielles est là et en dit long.

Bref, tout au long de mon épiscopat, j'ai privilégié l'homme aux structures: faire tout ce qu'il faut pour que l'homme soit atteint par l'évangélisation.

#### MOTIVATION DE LA VISION PASTORALE ET DES RÉALISATIONS

En définitive, qu'est-ce qui motive profondément, Excellence, votre vision pastorale et vos réalisations ?

Merci pour la question. Ce qui a motivé le choix de ma vision pastorale, c'est d'abord mon expérience personnelle. Je suis issu d'une famille pauvre, d'une

## KALEIDOSCOPE

# DIOCÈSE D'ABOMEY ET SON ÉVOLUTION

## SON PASTEUR

famille où mes parents ont dû retrouver les manches pour vivre décemment. Nous étions au nombre de sept enfants: cinq garçons dont je suis le dernier et deux filles. Mon père était bouchisseur; il a fait de bonnes affaires du temps des Allemands. Mais on l'a débarqué à Cotonou où ce métier n'était pas très prisé à l'époque; il travaillait beaucoup et gagnait peu. Sa détermination de nous faire vivre décemment était telle que nous n'avions jamais manqué de rien, voire de l'essentiel.

Alors, cette vision d'une Eglise des plus pauvres, d'une Eglise plus proche des gens, d'une Eglise qui travaille sur un terrain bien connu, qui prend en charge les petits, vient de ma propre expérience de vie familiale. Il est utile d'ajouter que cette vision me vient aussi du Concile Vatican II, comme je l'ai dit plus haut. Le Concile en effet, a été très fort à travers ses réflexions en constatant cette déficience de l'Eglise qui, dans certains pays, a abandonné les pauvres pour ne s'occuper pratiquement que des riches, et ne mener en gros qu'une vie de bourgeois. Que c'était difficile, avant, de voir un évêque, encore moins le pape! Mais, aujourd'hui, après le Concile, tout cela est simplifié. Aujourd'hui, le dicton: «qui a besoing va à Rome» n'est plus une réalité.

C'est donc un peu de tout cela que j'ai cherché à mettre en pratique tout au long de mon épiscopat: être un évêque avec les petits, les adultes, les vieux, les malades, à n'importe quel moment; faire en sorte qu'il n'y ait pas de barrière entre le peuple qui m'est confié et le pasteur que je suis.

Tout cela a fait que dans le diocèse, nous avons une Eglise un peu plus famille. Et je pense que si les gens du diocèse d'Abomey m'appellent «Daabgo» (Grand papa), ce n'est pas parce que c'est une affaire de vieillesse, — d'ailleurs ils ont commencé très tôt à m'appeler ainsi — c'est beaucoup plus, en mon sens, pour donner un peu cette idée de l'Eglise-Famille avec l'évêque comme le grand-père et les prêtres comme les pères. Cela a beaucoup marqué le diocèse, et il serait à mon avis très difficile de vivre autrement à Abomey. Les prêtres, loin d'être du reste dans cette conception, prennent assez bien le pas — question d'être plus proches de tous —.

Les œuvres sociales sont, elles, allées aussi dans ce sens. Car si nous ne faisons pas attention, les œuvres sociales vont être monopolisées par les non démunis, voire les nantis, qui sont en mesure de s'occuper presque convenablement de leurs enfants.

Au diocèse d'Abomey, on a essayé, à travers toutes les œuvres sociales, de mettre l'argent non pas à la porte, mais d'abord et avant tout, d'en chercher pour s'occuper prioritairement des démunis, de ceux qui n'ont pas d'argent.

Au bout de trente-huit ans de vie dans le diocèse, je peux me permettre de dire

que cela a laissé quelques traces et ce, surtout dans les œuvres.

Et je pense que c'est une voie sur laquelle on pourrait continuer l'évangélisation.

## LA PLACE DE LA FEMME

Pouvez-vous revenir, s'il vous plaît, Excellence, sur la femme, la jeune fille surtout. Certaines sont en formation dans vos centres parce que forcées de mener une vie dont elles ne veulent pas (le mariage forcé, la séquestration pour des couvents fétichistes...).

Éduquer une femme, c'est éduquer tout un peuple, tout un pays a-t-on l'habitude de dire. Et c'est ça la raison fondamentale.

On a donc commencé parce qu'on avait, dans le cœur, la conviction des principes acquis au Concile Vatican II. Et cela n'était pas évident pour tout le monde. Mais il a fallu seulement commencer pour que, petit à petit, il y ait des changements et des transformations qualitatives considérables. C'est un peu comme dans une forêt vierge: quand on y rentre, on s'aperçoit qu'il y a des sentiers. Après que notre vision ait été comprise et que les fleurs aient commencé par donner la promesse des fruits, ce sont les filles elles-mêmes qui viennent chaque fois qu'elles se sentent menacées, traquées, etc.

Et dans ce travail, affirmons-le, l'Etat nous a beaucoup aidés, soutenus tant dans les commissariats de police que dans les gendarmeries.



Ce qui est aujourd'hui encourageant, c'est que pour 80% des cas, la réconciliation arrive. Dans la majorité partie des cas aussi, cela commence toujours du côté des mamans des filles qui ne pouvaient pas échapper au grand jour leurs désaccords. Cependant, il est à noter que quelques réticences subsistent encore. Et les plus méchantes, les plus dangereuses, les plus meurtrières, ne viennent pas des parents directs, mais des prétendants qui ont déjà dépensé des sommes énormes depuis qu'ils ont jeté leur dévolu sur la fille, de sa tendre enfance à sa puberté. Ces prétendants ou les éléments de leurs milieux respectifs ne nous font guère de cadeaux; ils vont jusqu'à utiliser des forces occultes pour nous combattre, tout simplement parce qu'ils veulent rentrer dans leurs fonds. J'avoue que nous souffrons vraiment dans ce domaine.

Quels sont les domaines que touche la formation des filles?

La formation que j'ai initiée dans le diocèse embrasse plusieurs domaines dont notamment:

- le tissage :
- la coiffure féminine et masculine ;
- la chaudronnerie ;
- la réparation des machines à coudre ;
- la réparation des engins à deux roues ;

(Lire la suite à la page 8)

## MA CARRIÈRE D'ÉVÊQUE

par S. Exc. Mgr. Lucien Monsi-Agboka

Cette «carrière» a été traversée providentiellement par un fait très important: le Concile Vatican II qui avait commencé ses travaux en 1962. Je n'ai donc pas participé aux travaux de sa première session mais plutôt aux travaux de toutes celles qui ont suivi mon ordination épiscopale. Je mets ici l'accent sur le Concile parce qu'il a été très déterminant pour mon épiscopat.

L'Eglise catholique a fait son autocritique au cours des travaux de ce Concile dont l'objectif était d'aider à ramener l'Eglise, elle-même, à ses sources. Résultat: l'Eglise s'est dépouillée de tout ce qui l'encombrerait (par exemple les institutions, les décors...) au point de se ramener à plus de simplicité, à plus d'accueil des plus pauvres. À l'époque, on avait même défini le Concile comme promoteur d'une Eglise de laïc. En effet, dans beaucoup de pays, l'Eglise, en essayant de se cultiver pour ainsi parler, avait perdu sa véritable vocation : l'accueil des plus pauvres, l'accueil des ouvriers, l'accueil du petit monde... Ce Concile Vatican II a voulu ramener l'Eglise à plus de simplicité comme je l'ai dit plus haut. C'est ainsi qu'après ses travaux, nous avons une Eglise dépouillée de tout ce qui était un peu trop sophistiqué et aussi son encumbrissement par les statuts. Évidemment, avec un zèle démesuré, certains sont allés même au-delà de ce qu'il fallait. Vous vous rappelez qu'avant, le prêtre disait la messe le dos tourné aux fidèles; mais à partir du Concile Vatican II, le prêtre dit désormais la messe face aux fidèles ? Cette façon de faire avait donné lieu à des discussions parce qu'elle n'avait pas de coup rencontré l'assentiment de tout le monde. Certains ont même trouvé que cela les distrairait, etc. Les jeunes, aujourd'hui, n'ont connu que le célébrant face aux fidèles. Les anciens, eux, avant d'arriver à l'actuel système, ont d'abord connu l'ancien avec des chants en latin, et toutes sortes de décors.

Au Concile Vatican II, l'Eglise a travaillé à l'avènement de l'inculturation, d'où la



musique africaine, et puis plus profondément, cet accueil du peuple, du plus pauvre à la promotion du laïcat. L'Eglise pyramidale a, elle, fait place à l'Eglise-Communion, peuple de Dieu, l'Eglise-Famille. J'insiste là-dessus parce que cela, non seulement m'a beaucoup marqué, mais en plus, il a marqué mon épiscopat au point d'en devenir le leitmotiv: allez aux plus pauvres et faites de l'Eglise une réalité qui va dans la vie des gens et non une réalité superficielle.

L'inculturation liturgique, cultuelle n'est pas le seul aspect de cette réalité. L'inculturation anthropologique est plus déterminante, c'est-à-dire qu'il faut prendre en compte ce qui fait le fond d'un peuple, ses schèmes de pensée, sa sensibilité, en un mot sa culture dont il faut expulser le péché de l'homme. Regardez dans l'évangile: le Christ, enseignant à son peuple hébreux, s'est toujours souvenu de sa culture agro-pastorale, d'où les images, les proverbes, les faits de vie qui étaient ceux de ce peuple et le pénétraient directement.



J'ai toujours insisté pour les prêtres que leurs homélies, au lieu d'être des vols planés sur la tête des gens, se situent en pleine réalité de leur culture: images, proverbes, le concret de la vie et non des abstraits.

## KALEIDOSCOPE

# DE SON ÉRECTION À CE JOUR, LE DIOCÈSE D'ABOMEY ET SON ÉVOLUTION

(Suite de la page 7)

- la peinture bâtiment ;
- l'électricité (bâtiment, auto, etc.)

mêmes des métiers qui hier relevaient du domaine tabou pour les filles sont aujourd'hui embrassés par les filles et bien exercés par elles.

**Quels domaines spécifiques touchent la formation des garçons?**

Variés, ils sont notamment:

- la menuiserie ;
- la tailleurie ;
- l'imprimerie ;
- la soudure ;
- la mécanique.

Ces différents domaines se découvrent au fur et à mesure que les besoins s'en expriment.

### INCULTURATION

**Revenons à l'Inculturation, Excellence.**

Pour me répéter, je dirai que j'ai pris le pli à partir du Concile Vatican II qui a davantage mis en exergue le fait que si la religion chrétienne ne va pas au plus profond de l'homme, si elle ne va pas dans la culture de l'homme dans le pays duquel elle évolue, elle risque d'être un splendide vernis.

Il est évident aujourd'hui que quelqu'un qui n'a pas été à l'école et même celui qui a été à l'école, quand il rentre à l'église et à l'occasion d'écouter les chants dans sa langue avec l'empreinte de sa culture, celui-là comprend mieux le message. Je vais vous citer un fait. Il s'agit de la maman de Monseigneur Assogba. Et c'était à l'occasion de la cérémonie que nous appelons dans le diocèse «Les funérailles du Christ» montées réellement sur fond de culture africaine (fon, nago, etc.). La première fois donc qu'il a fait cette cérémonie en public à Bohicon, j'ai remarqué que maman Assogba pleurait tout au long de son déroulement. Le soir venu, je suis retrouvé chez elle, question de lui demander si cela l'intéressait. Sa réponse: pour la première fois depuis que je suis chrétienne, c'est aujourd'hui, qu'à une cérémonie de vendredi saint, j'ai senti que le Christ était vraiment mort. Et Monseigneur Christophe Adimou de me dire par ailleurs: «quand j'entends la musique africaine, le ziné par exemple dans une maison, ça me dit quelque chose». C'est vous dire qu'en imprimant notre liturgie ou notre façon de vivre notre culture quand bien même certains de ses aspects sont à rejeter, cela permet mieux l'enracinement du message qu'on veut faire passer.

Le Cardinal Bernardin Gantin m'encourage souvent en ces termes: «L'icien, tu es allé au fond des choses».

C'est donc incontestablement préoccupé par cette idée d'enraciner la religion chrétienne dans la culture de chez nous que j'ai opté pour l'inculturation. Et je crois fortement aujourd'hui que ce n'est pas bien que tout ne soit pas parfait, je le répète.

### SUPERFICIE DU DIOCÈSE

Le diocèse d'Abomey plus concentré (540.000 habitants) couvre actuellement 5000 km<sup>2</sup> tandis que le diocèse de Dassa-Zoumé moins peuplé que celui d'Abomey a une superficie de 13.000 km<sup>2</sup> avec environ 400.000 habitants.

### AGRICULTURE

**Excellence, vous vous êtes beaucoup investi dans l'agriculture, pourquoi ?**

Effectivement, je me suis beaucoup investi dans l'agriculture pour, ayant tout, essayer de retrouver intégralement l'homme. Et c'est aussi pour trouver les moyens de l'apostolat soutenu; car, ce n'est un secret pour personne, l'apostolat qui tend vers les démunis suppose de l'argent, de beaucoup d'argent. Certes, l'argent arrive encore de l'extérieur, mais tout indique aujourd'hui qu'il ne faut plus compter uniquement sur l'extérieur. Et puis le sens du travail, du bon travail, doit faire partie de toute éducation. Dans le monde qui est le nôtre, il n'y a pas le spirituel à part et le matériel ou le corporel à part. Tout est imbriqué. L'âme et le corps sont liés tout comme le corps est le chemin de l'âme. Il faut donc éviter de séparer ou de chercher à séparer le spirituel du temporel. Car le Christ lui-même s'est incarné tout au long de son apostolat. Il guérissait les malades et nourrissait les gens.

### CENTRE SÉDOVIKON DE BOHICON

**Comment est né le centre Sédovikon de Bohicon?**

Le centre Sédovikon de Bohicon est dans la même mouvance. Ce sont les soeurs «Les filles de Cœur de Marie» qui j'ai fait venir dans le diocèse en 1964 qui ont été les promotrices dudit centre, en particulier la mère Suzanne Droux. Et c'est en constatant le nombre grandissant d'enfants malnouris, malades, et le manque de structure d'accueil que ce centre est né à la satisfaction de plus d'un pour ne pas dire de tous. Ce centre est aussi une école pour les mamans qui y accompagnent leurs enfants malades du fait qu'on leur enseigne comment surtout bien les nourrir et veiller sur leur santé.

### MONASTÈRE DE ZAGNANADO

**Le monastère de Zagnanado n'existe plus de mémoire d'homme, Monseigneur ?**

Les pères bénédictins qui étaient à Zagnanado, à un moment donné, avaient voulu avoir des frères béninois. Mais hélas ! cela n'a rapidement pas été une réalité. Eux-mêmes n'avaient pas non plus beaucoup de personnel. À ce niveau, il y avait aussi certaines insuffisances. Conséquences, ils avaient demandé à partir et ce, juste au moment où on avait commencé par enregistrer des améliorations. Mais en vain, il a essayé de les convaincre de rester. Ils sont donc partis. Et les Béninois recrutés ont été placés au Burkina Faso par eux-

mêmes. Ceux-ci, ayant terminé leur noviciat, sont placés dans l'archidiocèse de Cotonou. Quant à l'infrastructure qu'ils ont laissée à Zagnanado, le diocèse a voulu en faire un centre de retraite.

C'est pour cela que l'abbé Barnabé Bocovo, en fonction de son charisme, avait été envoyé aux études à Rome. Déjà nommé à la tête dudit centre, il viendra dans quelques mois prendre en main l'infrastructure de l'ex-monastère comme centre de grand rayonnement spirituel.



examen de fin d'année ou d'apprentissage pour tout le monde.

### C — LES PRÉTRES

Les prêtres autochtones sont les plus nombreux. Il existe aussi des prêtres expatriés : (02) camiliens et 02 de la Société des missions africaines. Ensemble, ils forment environ 40 prêtres sans compter ceux qui sont allés aux études à l'extérieur du pays et ceux qui sont dans les œuvres communes.

### NOMBRE DE PAROISSES DANS LE DIOCÈSE

Dans le diocèse d'Abomey réduit à sa plus simple expression, on a pour le moment 22 paroisses, les deux dernières ont leurs curés installés respectivement à Déhou et à Ahouaga.

### PRÉTRES, RELIGIEUSES, SÉMINARISTES, CATÉCHISTES ET INSTITUTS RELIGIEUX QUI ŒUVRENT ACTUELLEMENT DANS LE DIOCÈSE D'ABOMEY

### A — LES SÉMINARISTES

Je commencerai par les séminaristes. Nous avons à peu près 40 à 45 grands séminaristes aux grands séminaires Saint-Gall sis à Ouidah (archidiocèse de Cotonou) et Monseigneur-Louis Parrotis sis à Tchanvédi (diocèse de Porto-Novo). Comme petits séminaristes, on tourne autour de 70. Il y a eu un petit flottement au départ. Mais actuellement nous sommes sur une bonne lancée et je les rencontre régulièrement. L'esprit, pour l'heure, semble bon. Je suis heureux de constater qu'ils sont sensibles à l'esprit d'évangélisation en profondeur qui caractérise le diocèse. C'est la plus grande victoire car l'évêque se sent seul si sa ligne pastorale n'est pas acceptée par ses proches et futurs collaborateurs. Rien que pour le compte de l'année scolaire 1990-2000, nous avons six nouveaux prêtres. Le dernier a été ordonné le 10 février 2001 à Cové.

### B — LES RELIGIEUSES

Eilles sont nombreuses aussi. Elles atteignent la quatre-vingtaine, avec une prédominance africaine.

À côté de celles-ci, nous avons les religieuses en service à Zagnanado, les religieuses du centre féminin c'est-à-dire les filles du Cœur de Marie, les assomptionnistes qui sont arrivées les soeurs des Saints Cœurs de Jésus et de Marie (une communauté eudiste) qui évoluent sur la paroisse Saint-Charles Lwanga de Bohicon, les religieuses de Notre-Dame de Lourdes, (une congrégation européenne qui compte aussi en son sein des Africaines) sont présentes aussi dans le diocèse. Le reste, c'est surtout les soeurs de Saint Augustin et les Oblates catéchistes petites servantes des pauvres (OCPSP).

Toutes ces congrégations religieuses ont chacune sa spécialité, mais elles font finalement les mêmes choses à savoir: les soins de santé, la catéchèse, l'éducation des filles qui se fait ensemble et partout dans les centres féminins, avec un seul

### SUR QUELS FONDS VIVENT-ILS VOS CATÉCHISTES ?

Les catéchistes du diocèse vivent sur trois fonds:

1<sup>er</sup> — Il y a le revenu de leur propre travail, même si c'est le champ, car nous ne prenons pas de catéchistes qui n'a pas un encanissement professionnel.

2<sup>er</sup> — La communauté chrétienne a la responsabilité de leur apporter une aide.

3<sup>er</sup> — Le diocèse, lui, met chaque année près de 25 millions à leur disposition. Ces 25 millions se répartissent

— en rémunération,  
— en aide aux vieux catéchistes admis à la retraite et  
— formation.

Nous ne leur donnons rien sous forme de salaire, mais sous forme d'indemnité.

### COHABITATION AVEC LES SECTES ?

Je ne peux pas dire que cette cohabitation est pacifique, loin s'en faut. Si certaines sectes feignent purement et simplement de nous ignorer, la plupart reconnaissent notre présence et celle de nous-mêmes parce que dirigées par d'anciens catholiques. Bien que les prêches de bien de leurs dirigeants soient souvent loin d'être des cadeaux mais plutôt des offenses contre l'Église catholique, nous tâchons, nous, de les rencontrer chaque fois que l'occasion nous est donnée ou que nous allons en visite pastorale dans nos paroisses.

### COLLABORATION AVEC LES CULTES VODUN ET LEURS ADEPTES

Là, rien n'est à généraliser. Il y a des régions dans lesquelles la collaboration existe et est même sympathique. Il y a par contre d'autres dans lesquelles c'est pratiquement la guerre plus ou moins permanente comme la région d'Agonlin. Mais il est à noter du côté des religions traditionnelles un certain bond en avant auquel nous avons à faire face. Il est à (Lire la suite à la page 11)



## LA FACE CACHÉE DE L'ONU QUESTIONS SOCIALES ET FAMILIALES ACTUELLES

par l'abbé Raymond B. Goudjo (archevêché de Cotonou / I.A.J.P.)

(Suite et fin)

*(Il y a des questions qui donnent à réfléchir. Porteur, d'un blanc-seing, l'ONU et ses agences satellites font d'office confiance. Il est donc ahurissant de porter contre elle une telle accusation. Il est pourtant clair que les ambitions hégémoniques holistiques ont noyauté tout l'appareil onusien. Le premier principe pour parvenir à ses fins, c'est de détruire la cellule familiale, exactement comme le projetait le marxisme-léninisme. Ce développement sur la famille est un appel de Schooyans à revoir et approfondir la notion de famille. Que voulons-nous enfin laisser comme héritage à nos enfants ?)*

### IV. LA FAMILLE : DON D'AMOUR ET DE L'ÉDUCATION

Schooyans avance le chiffre approximatif de 50 millions d'avortements par an dans le monde<sup>(42)</sup>. Ce nombre est plus que plausible parce que, d'après nos informations, l'Allemagne relève une statistique de plus de 5 millions d'avortements par an. C'est un drame, car l'individu déculpabilise ses actes répréhensibles en le reportant sur un plus faible que soi. Quand l'adulte s'innocente, le vrai innocent devient coupable et victime<sup>(43)</sup> d'une logique de mort introduite par une philosophie de la puissance individuelle.

Aujourd'hui, l'avortement se banalise et est de plus en plus vécu comme normal grâce au "mécanisme de la contagion mimétique"<sup>(44)</sup>, "c'est-à-dire la tendance à imiter la violence à laquelle cèdent les autres". Les médias sont malheureusement les grands propagateurs de l'idéologie culturelle de la mort, car fasciné par la liberté individuelle d'être informé, ils filtrent la mouchette et le moucheiron pour les avaler et les faire avaler à une grande masse de personnes peu armée spirituellement et intellectuellement pour distinguer les herbes fines de l'ivraie. Dépendant aussi financièrement d'institutions imposant leur dictat, ils travaillent à l'imposition rapide du consensus du Millénium, c'est-à-dire des "nouveaux droits". C'est ici que tout homme de bonne volonté, surtout le chrétien, doit se faire veilleur de la famille et de la vie. "Quand on examine de plus près la question des "nouveaux droits", dit Schooyans, on constate que le désir d'imiter les autres se manifeste dans la contagion fulgurante avec laquelle se divulgue le non-respect de la vie humaine. La transgression provocatrice de quelques-uns déclenche l'accélération de la conduite imitative. Les pionniers de l'avortement illégal sont imités, fêtés, félicités pour leur "courage". L'avortement est dépenalisé; bientôt il est légalisé; finalement il devrait devenir un "nouveau droit" de l'homme, admis uni-

versellement. De même que les autres "nouveaux droits"<sup>(45)</sup>.

#### COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE

Dans "Éthique à Nicomaque" Aristote, note Schooyans, écrivait que la famille est bien antérieure à la société politique et qu'elle en est la cellule de base. Il disait : "L'amour entre mari et femme semble être bien conforme à la nature, car l'homme est un être naturellement incliné à former un couple, plus même qu'à former une société politique, dans la mesure où la famille est quelque chose d'autant à la Cité et de plus nécessaire qu'elle, et la procréation des enfants une chose plus commune aux êtres vivants"<sup>(46)</sup>. En clair, la famille est une réalité sociale que le droit positif n'appelle pas à l'existence ; le rôle de régulation du droit positif répond simplement au principe de subsidiarité parce que chaque mariage appelle en son germe une "réalité sociale nouvelle, la famille" qui doit apprendre à vivre solidiairement avec d'autres familles. On peut ainsi dire que "la famille est le groupe issu, par filiation, des conjoints unis dans le mariage. La famille est donc une institution fondée sur l'union conjugale, sur le mariage. Comme le mariage, la famille est une réalité publique ; elle est distincte de la réalité de chacun des membres qui la composent ; elle est l'interface entre le privé et le public ; elle est reconnue dans et par la société ; elle joue un rôle dans la société. C'est pourquoi la famille est sujet de droits et des politiques spécifiques lui sont consacrées"<sup>(47)</sup>. Selon les Romains, la famille est le "principium urbis", l'origine de la société, le seminarium rei publicae, le germen de la société civile, la pulsilla res publica, le condensé de la République, la pierre fondamentale de la civitas et de toute la société humaine".

En étant pratiquement la charnière, le va-et-vient constant entre la personne et la société publique, la famille assume deux fonctions éminentes grâce au contrat de mariage : l'expression de l'amour des conjoints se manifeste d'abord dans la procréation. Il est le noyau incontournable du renouvellement des générations et de la société civile. C'est pourquoi cette fonction procréatrice implique en elle-même le devoir d'éducation des enfants par une auto-éducation du couple : l'homme et la femme "s'entre-éduquent" et "s'auto-éduquent" pour donner vie à la vie ; l'enfant est le don expressif d'une réalité vivante et non pas illusoire : l'amour. Selon Schooyans, "L'éducation reçue en famille n'est pas simplement la base de toute éducation ultérieure. En famille, l'éducation est offerte par le père, par la mère et par le couple lui-même.

L'éducation reçue dans la famille est le point de départ de toute éducation et de toute socialisation. Dès sa naissance, l'enfant est accueilli dans sa différence et, progressivement, il reconnaît et accueille lui-même les autres dans leurs différences. L'éducation reçue dans la famille prépare donc l'enfant à son insertion dans une société démocratique, où il sera reconnu et où il reconnaîtra les autres"<sup>(48)</sup>.

Il est donc essentiel qu'à la fonction procréatrice, s'ajoute celle de l'unité. L'union matrimoniale, agit pour le très long terme et non pour l'éphémère. Il est absolument dangereux de réduire l'amour et la sexualité à un aspect de la tendresse, c'est-à-dire l'agressivité physiologique. L'union ne cherche pas à posséder l'autre comme un objet privé, mais à promouvoir réciprocement l'épanouissement des conjoints. Cette union matrimoniale qui s'épanouit dans la famille était saluée à Rome par des expressions pour ainsi dire lyriques, qui suprennent dans le vocabulaire austère du droit : conjunctio maris et feminae (l'union du mari et de la femme), consortium omnis vitae (un engagement à partager toute la vie), etc. Entre les conjoints, il y a interdépendance. Et cette solidarité s'étend à l'ensemble de la famille<sup>(49)</sup>.

L'auteur continue à montrer l'importance de la famille en s'appuyant sur un chercheur US américain, Gary Becker, prix Nobel d'économie en 1992 et deux autres français, Gérard-François Dumont et Jean-Didier Lecaillon. Tous trois économistes et démographes de formation partent d'approches différentes pour en arriver à des conclusions convergentes remarquables dont malheureusement l'ONU ne veut pas tenir compte.

"Il faut tout d'abord constater que Gary Becker a montré — ce que Claude Martin confirme par d'autres voies — que la crise de la famille est une des causes principales des inégalités dans notre société. Mais, beaucoup plus positivement, il faut souligner que le célèbre économiste a reçu le prix Nobel parce qu'il a démontré, avec toutes les ressources de la discipline scientifique la plus "pointue", la corrélation entre le rôle de la famille et la formation du capital humain. Comme beaucoup, Gary Becker a constaté que l'activité parentale n'était pas prise en compte dans les comparabilités nationales. Il a donc commencé à la mesurer, à la calculer de façon précise. Il a mesuré le coût du divorce, analysé le rôle de l'État, calculé le prix et le coût de l'enfant, etc. Il est surtout arrivé à une conclusion majeure : la famille est le lieu primordial où se forme le capital humain. Or, a-t-il démontré, le capital humain représente aujourd'hui plus de 80% de la richesse

d'une nation moderne — le capital physique (installations industrielles, ressources naturelles) représentant à peine 20%.

"Sans doute, la prospérité des peuples dépend-elle aussi d'autres déterminants. (...)

"Toutefois, de tous les déterminants, le plus important est la famille. C'est là que l'enfant est d'abord éveillé aux qualités humaines qui seront plus tard hautement appréciées dans la société en général, économique et politique en particulier : sens de l'initiative, de la ponctualité, de l'ordre, de la solidarité, etc."<sup>(50)</sup>

Deux règles majeures s'imposent pour donner à la vie familiale tout l'équilibre fondamental et une base sociale d'éducation ; et ces règles sont universellement observées et admises par un élan naturel : "L'une concerne l'exogamie : il faut chercher son conjoint dans un autre groupe que celui d'où l'on procède soi-même. L'autre concerne l'inceste : celui-ci interdit les relations sexuelles entre proches parents<sup>(51)</sup>. La famille s'enrichit et s'étoffe d'un patrimoine humain divers lors des rencontres et mariages entre fils et filles de familles n'appartenant pas au clan social ou de parenté assez éloignée. Elle peut néanmoins aussi achopper à des déviances culturelles graves.

#### Attentat contre la famille

Pour atteindre ses visées totalitaristes, l'ONU armé du holisme s'en prend directement à la famille. Elle sait que son premier obstacle à la réalisation de son projet, c'est la famille. Car pour déprogrammer l'individu en société et le reprogrammer à son goût, il faut d'abord le démembrer, c'est-à-dire le dessoucher de toute racine et liens sociaux originaux. La famille étant le fondement naturel et incontournable de chaque société, il s'avère donc urgent de lui ôter toute signification et raison d'être. Nous savons par exemple que le Nazisme s'était approprié la jeunesse en s'arrogeant le droit de l'éduquer, le fascisme de Mussolini ne s'est pas comporté autrement, le bolchévisme russe depuis Staline en a fait de même. "... le régime soviétique ne parvenant pas à instaurer un collectivisme total, il entreprend de subordonner la famille aux intérêts de l'État tels que les définit le Parti, et dispose que les conjoints pourront être séparés si l'État le requiert"<sup>(52)</sup>.

Pour la petite histoire, le Bénin n'est pas de reste avec ses prétentions marxistes des années 74 : au nom de la révolution, les enfants étaient appellés à

(Lire la suite à la page 10)

**CULTURE — SOCIÉTÉ****QUESTIONS SOCIALES ET FAMILIALES ACTUELLES**

(Suite de la page 9)

dénoncer leurs parents réactionnaires. Les jeunes, intégrés de force dans des comités et organisations révolutionnaires, devraient désormais être éduqués par l'État. La petite histoire du démantèlement de la famille au Bénin, n'est donc pas d'aujourd'hui.

Pour avoir la main-mise sur l'individu, il faut le pousser à couper tout lien d'affection avec ses parents et sa famille, et à puiser sa force dans un sur-homme super-étagique invisible qui se prévaut de la hiérarchie pyramidale du pouvoir pour assouvir ses prétentions. En contestant la famille traditionnelle, le holisme consacre sans le savoir, peut-être, son importance sociale. « Le rôle joué par la famille dans la société politique est confirmé à contrario par l'obstination à détruire la famille qui manifestent depuis les régimes totalitaires. Ceux-ci veulent d'abord tarir les sources de l'affection ; ils veulent laminer les relations entre les parents et leurs enfants. Les enfants sont confisés à l'État et à ses délégués. La relation affectueuse entre les parents et les enfants est en effet essentielle dans l'éducation d'une personnalité. Des projets visant à privier les parents de leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants s'affichent de plus en plus ouvertement dans les réunions internationales. C'est le cas, en particulier, en ce qui concerne l'éducation sexuelle. À la racine de ces projets, il y a la volonté totalitaire de déprogrammer-reprogrammer le moi des enfants. Tout en se mettant en place, un régime totalitaire doit s'arranger pour briser la résistance de ceux qui pourraient le contester»<sup>(53)</sup>.

Le totalitarisme holiste tire aujourd'hui les conséquences des expériences fâcheuses des dictatures. Schooyans rapporte l'anecdote vraie après l'implosion du régime soviétique. La grande Académie des sciences sociales (centre de formation du syndicat marxiste) de Moscou avaient organisé une rencontre sur la pensée sociale chrétienne. Habilisé à ne former que la fine pointe du marxisme pur et dur russe, on s'aperçut que beaucoup d'anciens membres formés dans cette académie «avaient conservé à la fine pointe de leur âme une lueur de foi». À la question de savoir comment ils ont pu garder secrètement une telle foi, ils ont tous eu une réponse unanime : « Si nous avons conservé un minimum de dignité, de foi et de liberté, nous le devons à notre grand-mère»<sup>(54)</sup>.

Il est maintenant aisément de comprendre que tout en s'interdisant de prohiber l'existence de la famille traditionnelle, l'État soumis à la logique holistique s'emploie à y introduire de multiples vers pour la corrompre de l'intérieur. Tous les types de familles se prévalent et se complètent entend-on dire : la famille monogamique serait dépassée et vieux-jeu, il faut donc précipiter au plus vite sa disparition parce qu'elle est intolérante; la famille monoparentale serait une forme plus à la mode, donc acceptable; la famille concu-

bine serait socialement bonne avec un avenir prometteur; et la meilleure de toutes ne serait-elle pas la famille homosexuelle ? Ce qui est essentiel à tout homme, c'est d'être du genre animal, tandis que les questions de sexe masculin ou féminin ne sont que des concepts culturels antiques. Si donc une femme se dit être de sexe masculin, c'est donc son droit d'épouser une femme, et si elle veut, de procéder par opération chirurgicale à un changement de sexe. Il en est aussi de l'homme. Il n'est donc pas rare actuellement de voir dans les rues de Paris ou dans le TGV, deux femmes s'entreindre publiquement ou encore de rencontrer des travestis totalitaires. Ceux-ci veulent d'abord tarir les sources de l'affection ; ils veulent laminer les relations entre les parents et leurs enfants. Les enfants sont confisés à l'État et à ses délégués. La relation affectueuse entre les parents et les enfants est en effet essentielle dans l'éducation d'une personnalité. Des projets visant à privier les parents de leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants s'affichent de plus en plus ouvertement dans les réunions internationales. C'est le cas, en particulier, en ce qui concerne l'éducation sexuelle. À la racine de ces projets, il y a la volonté totalitaire de déprogrammer-reprogrammer le moi des enfants. Tout en se mettant en place, un régime totalitaire doit s'arranger pour briser la résistance de ceux qui pourraient le contester»<sup>(53)</sup>.

Est-on donc surpris de voir l'Union Européenne se désengager juridiquement de l'institution matrimoniale ? En affaiblissant l'institution familiale, on ne doit pas s'étonner de ce que note Schooyans :

« Les récents projets qui ont défilé sous les signes de CUCS, de PIC et autres PACS, etc., sont particulièrement révélateurs de ce désengagement vis-à-vis de l'institution matrimoniale. De tels projets montrent que l'État considère ces contrats d'union civile et sociale (CUCS) et d'autres pactes d'intérêt commun (PIC) comme des contrats privés, laissant aux parties la plus grande liberté de négocier les conditions dudit contrat, de faire ou de défaire le consensus. Hélas, de tels contrats débloquent l'institution qu'ils singent en réduisant le mariage à un contrat privé entre individus, toujours prêt à rompre leur consensus, bref à un contrat qui n'est pas créé d'une réalité sociale nouvelle, la famille. Tel est l'un des problèmes majeurs posé par le pacte civil de solidarité (PACS) adopté en France en 1999.

« Paradoxalement, le désengagement de l'État vis-à-vis de l'institution familiale a amené ce même État à intervenir davantage dans les questions familiales causées par la désaffection vis-à-vis de cette institution»<sup>(55)</sup>.

**PROTEGER LA FAMILLE,  
PROTEGER TOUT L'HOMME**

Dans les discours des chefs d'États, on entend souvent le mot famille, et surtout protéger et améliorer le niveau de vie des ménages. Mais il ne faut pas se laisser prendre au piège des mots, car leur contenu ont une portée tout autre. C'est un démantèlement organisé et programmé la famille. Les individus sont poussés au bout de leurs aspirations hédonistes, ils ont la liberté de s'échapper de la famille sans possibilité d'y revenir. Dans le même temps, l'État fait semblant de s'intéresser aux familles en soumettant les couples réguliers avec enfants à une imposition monstrueuse, en même temps que sont offertes des indemnités et facilités juridiques aux soi-disant familles monoparentales, concubines, homosexuelles. Schooyans fait ressortir ce paradoxe dramatique : «Dans son discours

du 15 juin 2000, où il annonçait vouloir donner un nouvel élan à la politique familiale, monsieur Lionel Jospin avait explicitement en vue les familles, dont il s'agit «d'épouser les évolutions». Parmi les mesures préconisées, apparaissent la réforme des modes de garde et celle des horaires de garderie. Après l'accouchement, les mères pourront recevoir une prime de reprise d'emploi. Autant de mesures qui favorisent évidemment un distancement entre l'enfant et la mère. Certaines allocations seront modulées selon les revenus du ménage, ce qui révèle une légère confusion entre politique familiale et politique fiscale. Les crédits en faveur du logement varieront selon des critères semblables.

« (...) Enfin, ces dispositions budgétaires incontournables vont rapidement engendrer des effets pervers allant à contresens de ce qu'on attend d'une politique familiale authentique. Ces mesures budgétaires accentueront les causes, déjà nombreuses, qui conduisent la France à un déclin démographique sans précédent»<sup>(56)</sup>.

Nous n'avons pas besoin d'en dire plus : protéger la famille est un réel défi. La résonance des mots n'ont pas le même contenu. Tout le travail se passe au niveau des concepts. Les experts en communication sociale de cette machine holistique ont l'art de travestir le vocabulaire ambiant en lui donnant un sens tout autre. Ils sont aussi spécialistes de la désacralisation des mots : c'est ainsi qu'on porte facilement un parti comme une boîte de nuit aux fonds baptismaux, que tous les hommes politiques deviennent momentanément des séminaristes, qu'une réunion à huis-clos d'experts est appelée conclave.

Parce que mis au service de la Vérité, le chrétien doit s'investir dans le monde en témoignant des réalités plus élevées. Il lui est formellement interdit de conduire l'homme plus bas que lui-même ; cependant, il lui est demandé d'être signe de division face à des barrières et écrans de mensonges et de contre-vérités. Mais regardant tout ça généralement de loin, nous haussons les épaules, parfois nous sommes même tentés de faire comme tout le monde. «Le sel de la terre» et «la lampe accrochée au lampadaire» ressemblent plus à une belle histoire que nous avons écoute une fois en passant. Mais aujourd'hui, l'heure a sonné, il faut monter vers la Cité de Dieu en traversant résolument la cité des hommes.

Schooyans pose la question en donnant aussitôt la réponse :

« Face à la nouvelle interprétation des droits de l'homme propagée par l'ONU, que peut faire l'Église ?

« Il est d'abord urgent pour elle de prendre conscience de la situation sans précédent à laquelle elle est confrontée et de la richesse du trésor dont elle a le dépôt. Cette prise de conscience est, jusqu'à présent, dramatiquement insatisfaisante...»<sup>(57)</sup>

L'auteur continue plus loin en rappelant l'attitude fondamentale que doit avoir l'Église :

« L'Église ne saurait toutefois se cantonner dans une posture défensive. L'appel à la Nouvelle Évangélisation est venu à son heure : le sel ne peut s'affadir (cf. Mt 5, 13). Attirer l'attention sur les erreances de l'ONU est un service urgent que l'Église doit à la communauté humaine. Son courage ne manquera pas d'éveiller d'autres courages»<sup>(58)</sup>.

En choisissant de vous relater largement ce livre, et en donnant parfois quelques références à l'enivahissement du Bénin par une pensée holistique, nous ne voulons pas manquer de dire que de nouveaux problèmes sociaux viennent s'ajouter à d'autres non encore résolus : les questions des enfants-sorciers, des enfants-esclaves, des jeunes de 12 à 17 ans vivant maritalement et même déjà pères et mères de famille, des filles et femmes soumises à des situations sociales très éprouvantes. Il y a toute une liste de problèmes que nous ne pouvons pas prendre à la légère en suivant les propositions bon marché du féminisme, radical ou du holisme ouïen. Des solutions multiples, douteuses et dépersonnalisantes sont aujourd'hui non pas seulement proposées, mais aussi imposées dans certaines contrées de notre pays ; le septentrion béninois en est actuellement la cible privilégiée. Tout le réseau de corruption et l'ignorance des pauvres populations ne facilitent pas la tâche. Mais pour protéger les personnes et les familles, le chrétien doit se plier en urgence à son devoir de service de l'homme et de tout l'homme.

Fin

**NOTES**

(42) p. 177.

(43) Cf. p. 177.

(44) Cf. p. 176. L'expression est du philosophe René Girard auteur de «La violence et du sacré».

(45) p. 176.

(46) Cf. p. 189. Voir Aristote, *Éthique à Nicomaque*, VIII, 14.

(47) p. 188.

(48) pp. 189-190.

(49) p. 190.

(50) p. 191.

(51) pp. 215-216.

(52) p. 191, voir Claude Lévi-Strauss, *Les structures élémentaires de la parenté*, La Haye, Ed. Mouton, 1967.

(53) p. 193.

(54) pp. 208-209.

(55) p. 208.

(56) p. 197.

(57) p. 199.

(58) p. 221.

(59) p. 225.

**POLITIQUE — DIPLOMATIE****L'AFRIQUE DE L'OUEST DANS LA TOURNENTE**

**En dix huit mois, le conflit de la Sierra Leone s'est étendu non seulement au Liberia mais aussi à la Guinée et menace d'ébranler une Côte d'Ivoire déjà fragilisée par les problèmes intérieurs. Même un pays comme le Mali est menacé, si les réfugiés, par dizaines de milliers, continuent à fuir les zones de combat.**

L'aggravation de la situation entre Conakry et Monrovia a suscité aussi des divergences entre ceux qui prônent un «dialogue à l'africaine» et les partisans d'une solution militaire. Ainsi, selon plusieurs sources informées africaines et occidentales, la CEDEAO et en particulier les chefs d'État malien et nigérian sont favorables à ce dialogue, soutenus non seulement par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, mais aussi des pays comme la France. Paris a en effet tenté vain de convaincre le président guinéen Lansana Conté de «revenir à la raison» lors d'un voyage du ministre délégué à la Coopération Charles Josselin. «Il n'a rien voulu entendre, se sentant conforté par l'appui américain qu'il a reçu récemment ainsi que par l'attitude de la Grande-Bretagne qui a voté au secours des autorités de la Sierra Leone pour mater la rébellion du RUF (Front révolutionnaire uni) soutenu par le Liberia», souligne un observateur averti. Le chef d'État français Jacques Chirac en a d'ailleurs parlé personnellement avec ses homologues

**LAISSEZ UNE CHANCE À LA PAIX**

«Les guerres au Liberia et en Sierra Leone ont duré des années sans qu'on trouve une solution militaire. Seul un véritable dialogue pourrait débloquer la situation», soulignent un responsable d'Afrique de l'ouest. Il affirme que le conflit en Sierra Leone n'est pas une simple rébellion pour prendre le contrôle des diamants, mais l'insurrection d'une ethnie longtemps laissée en marge du pouvoir.

La CEDEAO a demandé une période de transition pour «laisser une chance à la paix» et le président nigérian Obasanjo n'a pas hésité à exprimer «mauvaise humeur» aux Américains qui soutiennent Lansana Conté, en reportant notamment l'entrainement par les États-Unis de certains de ses militaires pour des tâches de maintien de la paix, selon des sources

informées. Le Liberia et la Guinée s'accusent réciproquement depuis des mois de soutenir les groupes armés qui mènent des incursions sanglantes sur leurs territoires respectifs, chaque pays démentant formellement les accusations de l'autre. Charles Taylor affirme également que les «dissidents» qui attaquent la région du Lofa — composés notamment de factions opposées à la sienne lors de la guerre civile (1989-97) — bénéficient du soutien de la Grande Bretagne, qu'il accuse de mener une «guerre secrète» en Afrique de l'ouest depuis l'intervention de ses troupes en Sierra Leone en mai 2000. Le régime libérien est soumis depuis début mai à des sanctions renforcées de l'ONU, en même temps qu'un embargo sur le commerce des diamants du Liberia. Les deux mesures visent à forcer Monrovia à rompre ses relations avec le RUF, notamment la vente d'armes et la contrebande de diamants de la Sierra Leone bien que le Liberia affirme qu'il a déjà rompu ses liens avec les rebelles.

**EMBARGO SUR LES DIAMANTS**

Le récent rapport d'experts des Nations unies sur la Sierra Leone avait recommandé un embargo total sur les diamants

exportés par le Liberia qu'il accuse d'être au centre du trafic de diamants et d'armes au profit du RUF, avec la complicité du Burkina Faso. La commission d'enquête avait affirmé à la fin de l'année dernière que «le président Charles Taylor est activement impliqué dans la poursuite du conflit en Sierra Leone» et avait souligné qu'un embargo sur le diamant était nécessaire tant que le Liberia ne montrait pas «de manière convaincante» qu'il n'était plus impliqué dans ce trafic. Le rapport avait aussi recommandé que tous les pays exportateurs de diamants d'Afrique de l'ouest adoptent un système de certificats d'origine, tel celui qui commence à être appliquée par le gouvernement légitime du Sierra Leone, mentionnant particulièrement la Guinée et la Côte d'Ivoire ainsi que la Gambie.

En Sierra Leone même, la Mission des Nations unies (MINUSIL) poursuit son déploiement parallèlement au désarmement des combattants du RUF et de ceux de milices alliées au gouvernement de Freetown. «Mais aucune paix durable ne pourra s'établir sans un véritable dialogue de fond», souligne un diplomate.

Marie Joannidis

**DE SON ÉRECTION À CE JOUR, LE DIOCÈSE D'ABOMEY ET SON ÉVOLUTION**

(Suite de la page 8)

noter aussi que le pacifisme observé jadis tend à disparaître. Nécessairement, s'opposer à tout prix est à éviter. La recherche d'entente doit être plutôt de mise.

**COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS POLITICO-ADMINISTRATIVES**

La encore, la plupart des cadres et des responsables politico-administratifs sont nos chrétiens. Je crois donc pouvoir dire, c'est du moins ce que j'observe, que la cohabitation à ce niveau est bonne et même très bonne. Ils sont tous très coopérants avec nous. Nous n'avons aucune difficulté sur ce plan là.

**AVENIR DE L'ÉGLISE DANS LE DIOCÈSE**

Loin d'être un prophète, humainement je suis très optimiste, peut-être que les faits à venir vont me démentir: l'avenir est à regarder avec sérénité. Les choses n'iront peut-être pas exactement sous la même forme, mais l'élan est à poursuivre; les recherches doctrinaires et théologiques, l'inculturation, la formation, l'évangélisation doivent se poursuivre aussi. Les prêtres en sont tous profondément convaincus. L'avenir est donc prometteur.

**LA SORCELLERIE EXISTE-T-ELLE VRAIMENT ET QUELLE DEVRAIT ÊTRE L'ATTITUDE DU CHRÉTIEN FACE À CE PHÉNOMÈNE ?**

Nous avons fait plusieurs sessions baptisées sessions de quasimodo sur la

«sorcellerie» (environ 4 déjà). Mais à chaque fois, nous sommes restés sur notre faim. On n'arrive pas à des convictions d'ordre scientifique, car il y a des faits qui nous étonnent avec un fond de mystère, des choses qui ne répondent pas aux critères scientifiques. J'ai été témoin un jour d'extraction d'aiguilles du corps d'un de nos catéchistes. La dernière aiguille lui a été retirée par le docteur Kiniffo. Et je me suis demandé comment peut-il y avoir des aiguilles dans le corps d'une personne? Pouvez-vous m'expliquer cela vous?

La promotion féminine que j'ai embrassée dans ce diocèse m'a donné aussi l'occasion d'être témoin de faits troublants. Des filles qu'on voulait donner en mariage forcée et qui sont venues ici, ont manifesté des symptômes de maladies bizarres.

Alors quand est-ce qu'il y a sorcellerie ou quand est-ce qu'il n'y a pas sorcellerie? Quand est-ce qu'il y a seulement auto-suggestion? Vraiment je ne peux pas vous le dire. Je ne peux pas vous dire que la sorcellerie n'existe pas. Il faut-il dire que certaines manifestations relèvent de la sorcellerie ou pas? La question reste posée.

**QUE DITES-VOUS DE LA PHARMACOPÉE AFRICAINE ?**

Ce terme de «pharmacopée» ne me plaît pas beaucoup. J'accepte volontiers l'expression «médicine africaine». Elle n'est peut-être pas à comparer à la médecine européenne qui est son grand frère de très loin. Mais là encore, il y a des

choses claires et aussi beaucoup qui demeurent dans l'obscurité.

Quand c'est du domaine de l'herborisme, c'est une bonne chose. Mais quand cela va dans le domaine de la magie ou autre, ce n'est plus clair et cela surtout quand le soignant veut occulter tout ce qui est herborisme.

Dans le diocèse d'Abomey, je travaille depuis 20 ans avec des guérisseurs chrétiens qui font de l'herborisme. Le groupe s'appelle «Tovi do zankou». Je suis avec eux et autant que possible, je vérifie tout ce qu'ils font jusqu'à ce qu'on aboutisse à des résultats. C'est une expérience que je pourrais conseiller à d'autres diocèses pour aider nos chrétiens. Le groupe «Tovi do zankou» est basé à Abomey, mais rayonne sur tout le diocèse. Pour y appartenir, on fait un serment sur sa foi et la charité. Les membres travaillent en groupe, traitent les malades ensemble. Pour entrer en contact avec eux, il faut passer par l'évêché d'Abomey.

Il y a aussi une autre institution dans le diocèse dénommée : «éto do medé mo do fi». Ce sont les chrétiens eux-mêmes qui ont créé ce groupe. Ils travaillent ensemble un champ qui est la propriété du diocèse. Ses fruits servent à subvenir aux besoins pastoraux du diocèse. Comme superficie, ce champ couvre environ 150 hectares. C'est depuis 20 ans aussi que cela existe. C'était d'abord à Agbon; mais après la création du diocèse de Dassa, nous avons trouvé un autre champ à 10 km environ d'Abomey. Les chrétiens viennent de toutes les paroisses pour y travailler. En 2000 par exemple, nous y avons récolté 100 tonnes de maïs entièrement consommées.

**LE CHRÉTIEN ET LA POLITIQUE**

La question nous préoccupe. Et c'est pourquoi nous avons invité, il y a quelques années, de hauts cadres de ce pays et qui sont à la fois politiciens et chrétiens pour nous entretenir sur le sujet. Car beaucoup de chrétiens acceptent difficilement que l'Eglise catholique soit interpelée par la politique. Ce que nous constatons amèrement est qu'avant d'aller à la politique, nos fidèles laïcs qui le veulent, déposent d'abord leur manteau de chrétien et reviennent, à la fin, reprendre leur habit de chrétien. C'est à peine croyable mais quelque chose qui dépasse cela et qui est à inventer et entretenir.

Les cadres que nous avions donc invités nous ont renvoyé la balle en nous disant que nous ne les aidons pas. En réponse, nous avons désigné Mgr Robert Sastre (de regrette mémoire) et l'abbé Julien Eléo Pérouk pour s'occuper de leur encadrement spirituel. Leur souhait exprimé est que ce ne soit pas seulement une forme d'aumônerie, mais quelque chose qui dépasse cela et qui est à inventer et entretenir.

Il est indéniable et pratiquement nécessaire que chrétiens, nous devons nous former et nous engager politiquement, la construction nationale étant l'affaire de tous.

Pour finir, il est à souligner qu'en politique, le chrétien doit rester toujours chrétien. Il n'a pas à se laisser récupérer. Mais malheureusement, c'est ce qui se fait très souvent. Et l'impression que nous avons actuellement est que c'est l'argent qui dénature le vrai visage de la politique. Cela nous interpellé à plus d'un titre.

Propos recueillis par Barthélémy Assogba Cakpo

## ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

# L'AFRIQUE DANS L'ATTENTE DE L'AIDE POST-CONFLIT

**La communauté internationale se mobilise à nouveau pour venir en aide aux pays africains qui sortent d'un conflit sanglant, même si les bailleurs de fonds sont de plus en plus fatigués par la persistance de la violence qui met à mal tous les efforts de développement.**

Ainsi la Banque mondiale a décidé de repenser l'aide post-conflit afin de la rendre plus rapide et plus efficace «puisque souvent tout est à reconstruire», selon un de ses responsables. Le président de la Banque, James Wolfensohn, et le directeur général du Fonds monétaire international, Horst Koehler, se sont engagés en février dernier, à faire davantage dans la lutte contre la pauvreté qui touche particulièrement les populations de pays comme la RDC, l'Angola, la Sierra Leone ou d'autres théâtres de guerre. Pour le FMI et la Banque mondiale, les dossiers prioritaires dans cette lutte «pacifique» sont la «stabilisation macro-économique» et les questions de «développement humain», mais aussi la résolution des conflits et la compétitivité dans une économie globale.

### LES CONFLITS, PLUS MENAÇANTS QUE LES CATASTROPHES NATURELLES

De leur côté, les parlementaires de l'Union européenne et des pays de la zone

Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) ont placé la prévention des conflits au cœur des travaux de leur assemblée paritaire bi-annuelle, tenue à la mi-mars à Libreville. Pour eux, les guerres sont l'obstacle majeur pour le développement et la démocratisation, en particulier en Afrique centrale. Les participants ont estimé que les conflits, plus encore que les catastrophes naturelles, constituent «la plus grande menace» et sont «l'ennemi» du développement des pays du Sud, car leurs séquelles demeurent. L'UE est le premier bailleur d'aide aux 77 pays ACP, l'accord de Cotonou signé en 2000 prévoyant le versement d'un montant de 22,5 milliards d'euros soit environ 15.700 milliards de F CFA sur 7 ans.

La Banque mondiale avait reconnu l'importance de la reconstruction des pays sortant de la guerre en créant, en juillet 1997, une unité post-conflict non seulement pour aider les pays concernés, mais aussi pour mobiliser les autres bailleurs de fonds, multi ou bilatéraux. La guerre en Bosnie Herzégovine avait servi de catalyseur à cette aide post-conflict,

mais l'Afrique n'était pas en reste: génocide au Rwanda, tragédie somalienne, situation au Sud-Soudan ou conflits en Angola ont mis en évidence la nécessité d'agir rapidement «en amont et en aval».

### PAS ASSEZ D'ARGENT POUR LES RÉFUGIÉS AFRICAINS

À la fin de l'année 2000, le Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) a poussé un véritable cri d'alarme, parlant d'une politique de deux poids deux mesures: en 1999, il avait ainsi reçu plus de 90% des fonds qu'il sollicitait pour ses opérations dans l'ex-Yugoslavie, tandis que 60% seulement des besoins pour les programmes en Afrique étaient satisfaits. Ainsi, selon ses chiffres, la communauté internationale avait dépensé environ 120 dollars soit près de 84.000 F CFA par personne dans l'ex-Yugoslavie en 1999, soit trois fois plus que les 35 dollars soit environ 24.500 F CFA par personne reçus pour les réfugiés d'Afrique de l'Ouest.

Le HCR avait aussi reproché aux bailleurs de fonds de négliger la reconstruction des pays ravagés une fois la paix rétablie, car trop souvent les conflits ont repris de plus belle faute d'engagements suffisants. Le nombre des réfugiés africains a quadruplé depuis le début des années soixante, passant de 950 000 à quelque 4 millions de personnes, sans compter les millions de déplacés à l'intérieur de leur propre pays.

### LE DÉMINAGE FAIT PARTIE DE L'AIDE POST-CONFLIT

Des experts internationaux estiment que plus de quatre millions de personnes ont été tuées entre 1989 et 1999 dans des conflits locaux ou régionaux, sans compter les 100 millions de mines terrestres déployées à travers le monde dont le quart en Afghanistan, en Angola et au Cambodge et qui font 25 000 victimes par an, longtemps après la fin des combats. Le déminage fait partie de cette aide post-conflict puisqu'il détermine les progrès dans la remise en ordre du réseau routier, le retour des réfugiés et la relance de l'agriculture.

*L'aide publique au développement ne peut constituer une réponse totale aux problèmes des pays éprouvés par les conflits... mais elle peut contribuer à l'apaisement des tensions et panser les blessures de la guerre», soulignent des experts de l'OCDE travaillant sur le sujet avec ceux de la Banque mondiale. Celle-ci reconnaît que chaque conflit nécessite une solution adaptée et se déclare prête à consentir des aides supplémentaires, non seulement dans le pays qui sort d'une guerre, mais aussi chez ses voisins qui en subissent souvent les répercussions. «Nous sommes déterminés à épauler davantage ces pays. Encore faut-il que les Africains acceptent de déposer les armes, car personne ne peut intervenir tant que les combats font rage», souligne un responsable citant le cas de la RDC.*

Guy Dossou-Yovo  
Marie Joannidis

### CE QU'IL SERAIT BON QUE VOUS SACHIEZ

• Juillet 2001, l'OIT (Organisation Internationale du Travail) s'attaque à éliminer le trafic d'enfants qui, dans ces derniers temps, a fait beaucoup parler de lui. Neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du centre sont concernés. Ce programme triennal de l'OIT vise notamment à soustraire les enfants aux trafiquants et à les placer dans des centres pour les scolariser.

*L'organisation entreprendra aussi la formation sur place de fonctionnaires spécialisés (juges, policiers, douaniers).*

• La Floride, aux États-Unis d'Amérique, est le quinzième Etat sur les trente-huit à rejeter l'application de la peine de mort. Jeff Bush, gouverneur de cet Etat et frère du président américain, vient de signer une loi interdisant l'exécution d'handicapés mentaux dans son Etat, la Floride.

• À 63 ans, le Ghanéen Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a été reconduit pour un nouveau mandat de cinq ans.

*Ainsi en ont décidé les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Marié à une Suédoise et résidant aux États-Unis, Kofi Annan incarne l'universalité. D'un humour anglais, le Secrétaire général de l'ONU est un homme honnête qui incarne la volonté de paix des Nations unies. Il a été aussi l'homme de la rédemption, car en 1999, il a fait le mea culpa de l'ONU pour le génocide du Rwanda et le massacre de Srebrenica en Bosnie. Bien d'autres auraient refusé d'assumer cette passivité internationale.*

*Il a pratiquement fait sien le droit d'intervention humanitaire.*

• Le riz de l'espoir en Afrique.

*Il s'appelle Nerica (New Rice for Africa). Résistant aux maladies et aux insectes, s'acclimatant aux sols pauvres et à la sécheresse, ce riz est une prouesse scientifique. Il est le fruit de plus de dix ans de recherche laborieuse de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO).*

• À l'appel de Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), sous la pression des organisations non gouvernementales et des malades, le géant pharmaceutique Pfizer a annoncé qu'il fournirait gratuitement à 50 pays pauvres le daflunac, un médicament anti-sida efficace pour deux infections opportunistes (la méningite cryptococcose et la candidose de l'œsophage).

• Le gouvernement américain de Bush soutient un projet de loi de son administration devant le Congrès interdisant toute forme de clonage humain, y compris à des fins thérapeutiques. C'est la première prise de position du gouvernement américain sur cette question.

## DOUBLE MOTIF D'ACTION DE GRÂCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LUCIEN MONSI-AGBOKA, PASTEUR DU DIOCÈSE D'ABOMEY

(Suite de la première page)

de Dassa-Zoumé et Marcel Honorat Léon Agboton, évêque de Porto-Novo. Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, archevêque de Cotonou, malgré ses obligations, a tenu à rejoindre le jubilaire qui est à la fois son frère dans l'épiscopat, à l'issue de la célébration eucharistique. 72 prêtres étaient aussi au nombre des concélébrants. Des religieux et religieuses, des séminaristes petits et grands et des milliers de fidèles laïcs étaient également de la partie. Les chants très priants exécutés par la chorale hanyé très pieux ont aidé à rendre à Dieu l'action de grâce qu'il mérite.

Outre le motif d'accueil du vicaire général du diocèse d'Abomey, l'abbé Bernard Houndako, curé de la paroisse cathédrale, celui de remerciement de l'heureux du jour qui aurait tant souhaité voir cette messe présidée en personne par son consecrateur principal, Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin, celui-là même qui l'a consacré évêque il y a 38 ans de cela. Mais, malheureusement, il est retenu à Rome.

Les participants ont eu droit à l'hommage très inspiré de Son Excellence Monseigneur Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou. Grâce à son hommègue, les participants à cette concélébration ont pu se convaincre davantage des mille et une raisons de rendre grâce à Dieu pour ce jubilé épiscopal que le vicaire général,

l'abbé Houndako, n'a pu s'empêcher de qualifier de «Jubilé Daagbo».

Dans son hommègue, l'archevêque de Parakou a fait le point des qualités physiques, humaines et pastorales de ce premier évêque d'Abomey qui portent déjà leurs fruits tels dans le diocèse (la nouvelle configuration comme l'ancienne suite à son démembrement en deux diocèses). Ces fruits constituent, aujourd'hui, ce qu'on appellera volontiers, l'œuvre de Monseigneur Lucien Monsi-Agboka.

Dans son mot de remerciement de circonstance, Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka a annoncé publiquement: «J'ai déjà écrit au Pape pour demander ma retraite. Il en a pris bonne note, mais m'a demandé de continuer le travail jusqu'à mon choix de mon successeur. Donc si le Pape est prêt, moi aussi, je suis prêt».

Voilà qui a rassuré l'assistance, surtout les fidèles du diocèse d'Abomey et qui a mis fin aux multiples interrogations qui se succèdent depuis l'annonce de la messe d'action de grâce.

Un véhicule flamboyant neuf, marque CIVIC, a été offert par les fidèles laïcs du diocèse à leur pasteur pour ses déplacements.

À Son Excellence Monseigneur Lucien Monsi-Agboka : Bonne fête et bonne santé.

Guy Dossou-Yovo